

*Feuille
d'Avis
du District
de Courtelary*

Joyeuses fêtes de fin d'année!

Minuit



3 h du matin



Toute l'équipe de l'Imprimerie Bechtel et de la Feuille d'Avis du District de Courtelary vous souhaite une belle et heureuse année !



De gauche à droite : Claudia Lopes (polygraphe), Coraline Bolle (polygraphe), Claude Sansonnens (typographe), Franziska Bechtel (publicité, reliure), Stéphane Bechtel (directeur), Jean-Laurent Dannecker (imprimeur), Mario Bettinelli (assistant en médias imprimés)

2019



2018

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

CHEZ Camille BRUNCH
Tous les 1^{er} week-ends du mois
Bon appétit!
10h-14h au Bistrot
Good appetite!
inscription:
bistrot@chezcamillebloch.swiss
032 945 14 48
www.chezcamillebloch.swiss
PARCOURS DÉCOUVERTE • ATELIERS • SHOP • BISTROT • TERRASSES • PLACES DE JEUX

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PRIX ZONTA 2019

Gwendoline Flury, le succès au naturel



De gauche à droite: Fabienne Veya (Présidente du Zonta Club Delémont), Gwendoline Flury (Lauréate du prix 2018), Mélina Brulhart (Co-Présidente du jury)

Tous les deux ans, le Zonta Club Delémont récompense une femme de la région qui innove au travers d'un projet professionnel. D'une valeur de 5000 francs, le prix a cette année été attribué à Gwendoline Flury de Sonceboz, 32 ans, pour son entreprise de vente en ligne de produits cosmétiques naturels, Flury Naturals Sàrl.

Par l'entremise de deux sites internet, Gwendoline Flury exprime ses valeurs en défendant un retour à des produits issus de la nature, notamment destinés aux bébés, et promeut également la fabrication de produits maison.

Premiers pas

Constatant à la naissance de son premier enfant la nocivité des ingrédients présents dans les soins pour bébé, Gwendoline Flury décide de les fabriquer elle-même. Lorsque l'eau

de chaux est entrée en contact avec l'huile d'olive pour former une émulsion appelée liniment (onguent utilisé pour le soin des fesses de bébé), elle était loin de se douter qu'il s'agissait du début d'une grande aventure.

Les produits fabriqués maison ont eu un immense succès dans son entourage. Avec l'aide de son mari informaticien, elle a créé en 2014 le site www.essentialis.ch qui propose des produits de soin et de bien-être naturel pour bébés et mamans.

Le développement de l'entreprise

Ainsi active dans le secteur de la cosmétique artisanale, Gwendoline Flury a réalisé que si elle pouvait fabriquer elle-même ses produits cosmétiques maison, tout le monde pouvait le faire. Elle a ainsi vulgarisé la cosmétique en proposant recettes, ingrédients et accessoires afin

que tout un chacun puisse bénéficier des bienfaits de la nature. En 2015, www.cosmaking.ch est venu étoffer la toile de son univers.

Gwendoline Flury voyage aux quatre coins de la Suisse romande pour proposer des ateliers. Elle a également créé une chaîne YouTube proposant des tutoriels pour prendre soin de soi naturellement.

En tant que leader dans le marché romand, elle prend très à cœur sa mission. Aujourd'hui, son entreprise compte quatre employés et passera à cinq d'ici la fin de l'année. Elle privilégie les mamans en leur permettant de conjuguer vie familiale et épanouissement professionnel.

Et la suite ?

Ses projets d'avenir consistent à développer l'entreprise selon le même esprit, à intégrer le marché de la Suisse alémanique, à

s'approcher des revendeurs et à créer de nouvelles marques. Gageons que le Prix Zonta qui est venu étoffer la toile de son entreprise et répondra à sa devise: «La vie tout en douceur». Gwendoline compte utiliser le Prix Zonta pour l'édition d'un livre contenant ses recettes, demande forte des utilisatrices et utilisateurs de sa chaîne YouTube.

Zonta Club Delémont

Fondé en 1953, le Zonta Club Delémont regroupe 53 femmes de professions diverses domiciliées dans le Jura et le Jura bernois. Il est l'un des 1200 clubs du Zonta international qui compte environ 32 000 membres dans 65 pays. Ses actions ont pour objectif de promouvoir le statut des femmes de la région et du monde et d'améliorer notamment leur accès à la formation.

SOMMAIRE

Dix ans avec le sourire Françoise Blaser, une employée appréciée	7
La continuité est assurée Vincent Paratte reprend le garage Hürzeler	9
Les bons vœux de vos commerçants Ils vous souhaitent une belle année 2019!	8
La tournée des fenêtres de l'Avent Admirez-les une dernière fois lors d'une balade	13
Enfin un hôtel à Saint-Imier! L'ouverture devrait avoir lieu en 2019	17
Corps de Musique et Mus'En'Si Un concert haut en couleurs pour finir l'année	20
A Sonvilier, la crèche a déménagé ... et elle vous ouvrira bientôt ses portes	21
Un courant venu depuis la Chine Connaissance du Monde présente sa 4 ^e soirée	24
En salle à Tramelan Entre deux fêtes, une petite toile ?	25
Offrons du bonheur Plutôt deux fois qu'une avec « 2 x Noël »	27
Renan a repris des couleurs Le club arbore un nouveau chandail	28
Demain, la rencontre sera gratuite! Saint-Imier attend Saastal de pied ferme	28
Le Tir de Nuit a attiré 193 tireurs La Vignerole « tire » un bilan positif	29

Réclame

Le Conseil d'administration, la Direction et les Collaborateurs de la Clientis vous souhaitent de Joyeuses Fêtes

cec.clientis.ch

- ▶ Courtelary
- ▶ Saint-Imier
- ▶ Sonceboz-Sombeval
- ▶ Tramelan
- ▶ La Chaux-de-Fonds

Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary



COMMUNE DE TRAMELAN Mise au concours

Le Service social de Tramelan cherche pour renforcer son équipe

Un(e) secrétaire au Service social à 60 %

Plus d'informations : www.tramelan.ch



COMMUNE DE TRAMELAN Mise au concours

Pour compléter son équipe de la voirie, la Municipalité de Tramelan met en postulation le poste de

Chef d'équipe des travaux publics à 100 %

Plus d'informations : www.tramelan.ch



Dimanche 23 décembre

CULTE MUSICAL

10h, à l'église

avec chœurs «mennonite & réformé»

et quatuor de cuivres et orgue

Concert de Noël du Coup de Chœur

Œuvres pour chœur, solistes et orchestre de Telemann, Bach et Händel

Mercredi 26 décembre, 20h Collégiale de Saint-Imier

Judi 27 décembre, 20h Eglise de Lajoux

(voir communiqué)



TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Pour raison de santé Monsieur Michel Renfer vous annonce, non sans émotion, la fin de ses activités en temps qu'entrepreneur dans les domaines chauffage et sanitaire au 31.12.2018.

Il remercie sincèrement sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée lors de ces 26 années passées à la tête de l'entreprise Renfer SA Qualité & Service à Corgémont.

Dès le 01.01.2019 Monsieur Marco Fracella reprendra la direction de cette dernière et se tiendra à votre disposition pour tous vos projets futurs.

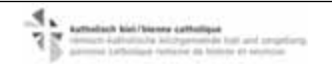
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi que tous nos souhaits de bonheur pour 2019.

Adresse et contacts dès le 01.01.2019 :

Renfer Sàrl Qualité & Service	Marco Fracella	078 608 67 85
Grand-Rue 12	Estelle Fleury	032 489 12 88
Case postale 129		estelle@renfersa.ch
2606 Corgémont	032 489 12 88	info@renfersa.ch

Maxi Loto
Avec Lototronic
RECONVILIER - Salle des Fêtes
Mercredi 26 décembre 2018 à 16h
Fr. 15'000.- de lots
7'000.- bons Manor / 3'000.- bons Coop
Abonnement: cartes illimitées Fr. 60.- / Organisateur: FSG Reconvilier

Au Cinématographe Tramelan
Mardi 15 janvier à 20h
CHINE
Les sirènes du fleuve Yangzi
Un film et une conférence
Anne Murat et David Bart



La paroisse catholique romaine de Bienne et environs informe:

L'assemblée de la paroisse a accepté le 14.11.18 l'actualisation de l'annexe du Règlement d'organisation.

Les candidatures à la commission de la Diaconie sont à déposer jusqu'au 7.3.19 selon la procédure en vigueur. A243369



Située à 25 minutes de Bienne et de la Chaux-de-Fonds, notre entreprise, spécialisée dans la fabrication de composants horlogers et partenaires des leaders mondiaux de l'horlogerie, souhaite engager de suite ou à convenir un ou une :

MICROMÉCANICIEN - POLYMÉCANICIEN (H-F)

Vos tâches principales

- Usiner des pièces sur des machines CNC et conventionnelles
- Mettre en train des centres d'usinage, suivre et contrôler les pièces usinées
- Assurer la programmation FAO des pièces à usiner
- Rectifier des pièces à l'aide de planeuses et de machines de type Ewag
- Réaliser des montages et des ajustages micromécaniques

Profil idéal

- CFC de micromécanicien ou de polymécanicien
- Expérience dans la fabrication de petits outillages, de posages divers et de prototypes
- Connaissances approfondies en techniques de meulage, de tournage et de fraisage CNC et conventionnel
- Connaissances en érosion à fil serait un atout
- Autonome, polyvalent et précis
- Esprit d'équipe et bonne communication

MICROMÉCANICIEN ÉTAMPES (H-F)

Vos tâches principales

- Fabriquer, monter et assurer la mise au point d'étampes progressives de haute précision
- Entretenir et réparer les outils existants
- Réaliser des montages et des ajustages micromécaniques

Profil idéal

- CFC dans le domaine de la mécanique
- Expérience dans la fabrication d'étampes et dans la micromécanique
- Maîtrise des rectifieuses de type Ewag

Nos prestations

- Formation interne
- Salaire évolutif correspondant à vos aptitudes
- Conditions sociales étendues



N'hésitez pas à nous envoyer votre curriculum vitae accompagné d'un dossier complet à l'attention des ressources humaines.

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature que nous traiterons en toute confidentialité.

EMP Ebauches Micromécanique Precitrame SA Combe-Aubert 3 2720 Tramelan contact-rh@empsa.ch www.empsa.ch



Offre de services

La commune municipale de Péry-La Heutte met au concours un poste d'

Animateur ou animatrice socioculturel/le HES ou titre jugé équivalent

Taux d'occupation: 50 à 60 % à discuter

pour le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de Péry-La Heutte et environs. Possibilité éventuelle d'effectuer des heures complémentaires dans le cadre de l'école à journée continue.

Entrée en fonction le 1^{er} mars 2019

La commune offre:

- Une infrastructure existante ainsi qu'un concept d'animation
- Une collaboration active avec les services communaux

La commune souhaite:

- Une formation HES ou titre jugé équivalent
- De l'expérience dans le travail avec la jeunesse
- Le sens du contact, un esprit d'initiative et de la créativité
- Disponibilité: une flexibilité dans les horaires de travail
- Un extrait du casier judiciaire

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du CAJ, M^{me} Domenica Molango au tél. 032 485 70 44, les mercredis, jeudis et vendredis après-midi.

Votre offre de service, accompagnée des documents usuels, est à adresser avec la mention «Offre de services» au Conseil municipal de Péry-La Heutte, Grand'Rue 54, 2603 Péry ou à commune@pery-laheutte.ch jusqu'au **4 janvier 2019**.



La crèche "Les Moussaillons" recherche un(e) remplaçant(e) (sur appel) de suite ou à convenir

Profil du poste:

- être au bénéfice d'un diplôme d'EDE ou d'ASE
- être flexible et d'une grande disponibilité
- travailler en équipe
- Remplacer le personnel lors d'absences (maladie, vacances, etc.)
- Prendre en charge l'accueil des enfants allant de 3 mois à l'entrée à l'école.

Merci d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante:

Crèche Les Moussaillons
Grand'Rue 56
2608 Courtelary
ou creche.lesmoussaillons@gmail.com

Pour tous renseignements complémentaires: 032 943 10 70

Pour vos cadeaux de Noël le petit magasin trains Märklin de René Houriet à la rue de la Brigade 1 à Saint-Imier sera ouvert ce vendredi après-midi de 14h à 18h 30 ainsi que samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.
Joyeux Noël à vous tous.
En dehors des heures 032 941 26 05

Vendredi 21 et samedi 22 décembre

Entrée
Salade de poulpe à l'italienne sauce citron

Plat
Linguine all'Astice (homard) tomates cerises, céleri sauce cognac

Dessert

— 35 francs —

Restaurant La Croix Fédérale
Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte
071 310 02 86



Favorisez nos annonceurs

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Assemblée municipale

Les 21 citoyens présents lors de l'assemblée du 10 décembre dernier ont accepté tous les points figurant à l'ordre du jour.

Le budget municipal, présentant un déficit dans le compte global de 55 092 francs a été entériné avec une quotité d'impôt inchangée à 1,60 et une taxe immobilière maintenue à 1,1%. Le nouveau règlement sur les émoluments a également été accepté sans discussion.

L'exécutif a donné quelques informations sur les dossiers qui occupent actuellement sa table. Il s'agit de la révision du PAL (Plan d'Aménagement Local) qui est en cours, de l'aménagement du nouveau bureau communal, dont les travaux vont débuter en 2019, du réaménagement de la route à travers la localité qui devrait

être réalisé en 2020-2022, du réseau d'eau et du projet éolien qui se trouve en statu quo. | cm

Vacances de fin d'année

L'administration sera fermée à partir du 24 décembre 2018 jusqu'au 13 janvier 2019. En cas d'urgence, vous pouvez appeler au numéro suivant: 078 899 02 02. | cm

Belles fêtes de fin d'année

Les Autorités et le personnel de la commune de Romont souhaitent à tout un chacun de joyeuses fêtes de Noël et une heureuse nouvelle année 2019. | cm

Assemblée bourgeoise

Nouveau président

Après 14 ans en tant que membre du conseil bourgeois et une année en qualité de président, David Kohler a dû renoncer à sa fonction en raison d'un déménagement dans un autre canton. Pour le remplacer, c'est son frère Valentin Kohler qui a été élu par acclamations.

Le budget présentant un excédent de charge de 1042 francs a été accepté à l'unanimité. Le président a aussi informé l'assemblée sur les projets en cours et les travaux réalisés dans les deux restaurants appartenant à la bourgeoisie.

Pour terminer, une discussion sur la location des pâturages a permis aux bourgeois de donner leurs avis pour permettre au conseil de prendre une décision.

En effet, six personnes étaient intéressées par ces terres et une partie de l'assemblée penchait pour favoriser un bourgeois, même s'il n'habite pas la commune alors que l'autre partie était, comme le prévoit le règlement de jouis-

sance, en faveur d'un agriculteur habitant la commune. Finalement, il a été décidé de

revoir la question dans le courant de 2019. Un repas au restaurant communal a ensuite

permis à l'assemblée de poursuivre la discussion autour de la table.



Le conseil bourgeois: Corine Gobat (conseillère), Valentin Kohler (nouveau président), Christine Henriksen (secrétaire), David Kohler (président sortant), Roger Benoit (vice-président), Louis Voiblet (caissier).

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Fermeture du secrétariat municipal

Nous vous informons que notre bureau sera fermé du 21 décembre 2018 au 4 janvier 2019. Réouverture le lundi 7 janvier 2019 à 9h30.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter Pierre-Alain Grosjean, maire, au 079 411 15 87. En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, le secrétariat et le conseil communal vous souhaitent de belles Fêtes de fin

d'année. | le secrétariat et le conseil municipal

Le bureau municipal fermera plus tôt!

Pour sa dernière ouverture de l'année, le bureau municipal fermera exceptionnellement déjà à 17h! Merci d'en prendre bonne note! | le secrétariat municipal

SAUGE

Quelle belle fête!

Le centre communal de Plagne a accueilli plus de 80 aînés des villages de Romont, Vauffelin, Frinvillier et Plagne pour fêter ensemble Noël.

Les festivités ont commencé par le concert apéritif donné par la fanfare Montagnarde de Plagne et la fanfare Union de Péry qui se sont regroupées

pour l'occasion, au plus grand plaisir des convives.

Après un délicieux repas, de nombreuses variétés de biscuits préparés par les organisatrices accompagnaient le café. Quelques paroles de circonstance ont été apportées par le pasteur Daniel de Roche et ensuite, place a été faite à la troupe Sentir y flamenco de Paqui Montoya, qui a fait voyager les personnes présentes dans de lointaines contrées.

Elle a apporté joie, gaieté, couleur, dans des pas d'une danse faite de délicatesse et de rythme sans oublier les «Olé» de circonstance.

La nuit approchant, il était temps de se quitter et reprendre le chemin du retour, le sourire aux lèvres, après avoir passé un bel après-midi ensemble. | des organisatrices heureuses



ORVIN

Le poids était de 1889,1 kg!



Les élèves des classes de 7^e-8^e de l'école d'Orvin ainsi que leurs enseignants remercient toutes les personnes qui ont tenté leur chance au concours organisé pour financer leur camp de ski. Un merci tout particulier à nos généreux sponsors locaux: Restaurant Cheval Blanc, La Brioche, Peppe pizza, Chez Corine et Francine. Le poids à deviner était de 1889,1 kg. Félicitations à nos cinq heureux gagnants:

1^{er} prix: Denis Weber, Orvin, bon de 100 francs au Cheval blanc à Orvin. 2^e prix: Maurice Mottet, Orvin, bon de 75 francs à La Brioche à Orvin. 3^e prix: Elise Jeannerat, Plagne, bon de 50 francs Chez

Corinne et Francine à Orvin. 4^e prix: Denise Hofer, Plagne, un bon de 25 francs chez Peppe pizza à Orvin. 5^e prix: Ronald Berchtold, Plagne, bon de 25 francs chez Peppe Pizza à Orvin.

Préavis important!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains

Première parution d'après les vacances: vendredi 11 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 6 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

La confiance déclinée

Chacun est invité à prendre part à la célébration d'un culte «autrement», un culte «Musiques et textes». Des textes provenant de divers milieux, diverses époques, poèmes, paroles de chansons et passages bibliques seront lus sur le thème de la confiance et les différents aspects qu'elle peut revêtir.

La confiance qui rend fort, celle qui mûrit lentement ou encore celle qui a été brisée. Au fait, le doute peut-il être au service de la confiance? Et finalement, la confiance vécue comme une grâce. La lecture des textes sera agrémentée de pièces de musique interprétées à la flûte à bec par Esther Boder et Annemarie Rohr, toutes deux musiciennes chevronnées qui ont apporté un soin particu-

lier au choix des morceaux qui seront joués, ceci pour illustrer au mieux les interventions orales.

Cette célébration se veut être un moment de calme proposant à tous de se laisser pénétrer par les textes, la musique et parfois par des moments de silence propices à la méditation et au recueillement. Dans un monde plein de distractions, d'obligations et de contraintes, offrez-vous une pause et rejoignez-nous dimanche prochain pour un culte différent à une heure différente avec un thème qui ne laissera pas indifférent! La collecte à l'issue du culte sera destinée à une œuvre de bienfaisance.

Dimanche 30 décembre, 17h Eglise de Vauffelin

Möri maçonnerie-carrelage

A mes clientes et clients,

C'est avec joie et reconnaissance que je profite de cette période de festivités pour vous remercier de votre confiance tout au long de ces années.

Par ailleurs, je vous informe que je poserai ma truelle le 31 décembre 2018.

Ces 34 ans en tant qu'indépendant en maçonnerie-carrelage et 50 ans de métier en comptant mon apprentissage, m'ont apporté du plaisir mais aussi quelques soucis, une page se tourne.

Je serai encore à votre disposition pour de petits travaux ou des conseils.

Merci à gauche, merci à droite et vive la retraite.

Michel Möri

CATHOLIQUES

CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

Plan des funérailles: du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

Messe de Minuit: lundi 24 décembre, Chapelle de Reuchenette.

Pas de funérailles: les 25 et 26 décembre 2018.

Service du 27 au 29 décembre: Yannick Salomon, Cure La Neuveville, 032 751 14 39 - 079 352 38 12, yannick.salomon@jurapastoral.ch.

Pas de funérailles: le 1^{er} et 2 janvier 2019.

Service du 3 au 5 janvier 2019: Yannick Salomon, Cure La Neuveville, 032 751 14 39 - 079 352 38 12, yannick.salomon@jurapastoral.ch.

Service du 8 au 12 janvier 2019: Nicolas Bessire, 079 414 71 06, nicolas.bessire@jurapastoral.ch.

Avis à nos paroissiens: au vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchenette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaudeleivre@bluewin.ch, photos argentiques ou diapos seront scannées et ensuite vous seront retournées. Nous vous remercions d'avance.

Location de la salle Sainte Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence: Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

Paroissiens et paroissiennes, venez admirer la crèche: l'ouverture de la Chapelle pendant les fêtes de Noël sera comme suit, le 24 décembre de 17 h à la fin de la messe de Minuit, le 25 décembre de 11 h à 20 h, le 26 décembre de 11 h à 20 h, le 30 décembre de 11 h à 20 h et le 31 décembre de 11 h à 24 h.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIÉ, rue des Roses 6, case postale 207

Messe de Noël et homélie: mardi 25 décembre, 10h.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 22 décembre pour les familles Marazzato-Cuzzolin à 17 h 30 à Tramelan; lundi 24 décembre à 17 h pour les familles; mardi 25 décembre à 10 h messe de Noël; samedi 29 décembre à 17 h 30; dimanche 6 janvier à 17 h 30 à Tavannes. Pas de messe en semaine entre les fêtes.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIÉ

Horaire liturgique: dimanche 23 décembre, 10 h, Corgémont; lundi 24 décembre, 17 h 30, Saint-Imier, messe de la nuit de Noël pour les familles; 24 h, Saint-Imier, messe de la nuit de Noël; mardi 25 décembre, 10 h, Corgémont, messe du jour de Noël; samedi 29 décembre, 18 h, Corgémont; dimanche 30 décembre, 10 h, Saint-Imier; mardi 1^{er} janvier, 10 h, Saint-Imier, messe du Nouvel An.

RÉFORMÉES

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 23 décembre, 10 h, culte du 4^e dimanche de l'Avent au temple de Corgémont animé par David Giaque.

Culte de la veillée de Noël: lundi 24 décembre, 23 h, au temple de Corgémont animé par David Giaque.

Culte de Noël: mardi 25 décembre, 10 h, au temple de Villeret animé par Matteo Silvestrini.

Dernier culte de l'année civile: dimanche 30 décembre, 10 h, chapelle de Cormoret animé par J.-P. Méritat.

Culte de l'Épiphanie bilingue: dimanche 6 janvier, 10 h, au temple allemand de Saint-Imier (rue de la clef 45) suivi d'une collation.

Prière œcuménique: notre groupe marque une pause jusqu'à l'année civile suivante.

Vacances du pasteur: David Giaque sera en vacances du 2 au 10 janvier 2019. Il ne sera pas joignable.

032 489 17 08

www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giaque, 079 823 75 84 david.giaque@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: lundi 24 décembre, 23 h 30 à l'église, sainte cène, culte de la nuit de Noël avec la communauté mennonite de Cormoret. Orgue et chant avec Rie Takagi et Rani Bruggmann. Collecte: Budget des autres. Thé et vin chauds à l'issue de ce culte. Mardi 25 décembre, 10 h à l'église à Villeret. Dimanche 30 décembre, 10 h, culte à la chapelle à Cormoret pour les paroisses du Vallon. Dimanche 6 janvier, 10 h, Epiphanie, culte commun à l'église allemande, rue de la Clef à Saint-Imier (pas de culte à Courtelary). Dimanche 13 janvier, 9 h 45, à Cormoret, sainte cène.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Méritat, pasteur, 032 944 11 63, jphmeritat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch

www.eglise-protestante.ch sous Courtelary-Cormoret

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Veillée de Noël: vendredi 21 décembre, 20 h, Renan, temple, suivie d'un vin chaud à l'Ancre.

Culte de Noël: 25 décembre, 20 h, avec sociétés locales et enfants, suivi d'un vin chaud.

Culte bilingue de l'Épiphanie: dimanche 6 janvier, 10 h, Saint-Imier, église allemande.

Préparation de Noël: dernière rencontre avec les enfants pour préparer l'animation de Noël aujourd'hui 21 décembre à 17 h au temple. Nous nous réjouissons de vous présenter le fruit de nos répétitions. Rendez-vous donc à tous le 25 décembre à 20 h à l'église! Merci à tous les enfants de leur engagement et de leur bonne humeur.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Culte: dimanche 23 décembre, 10 h, à Vauffelin, sainte cène. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Veille de Noël: lundi 24 décembre, 23 h à Orvin, sainte cène, officiant: Daniel de Roche/23 h à Péry, sainte cène, officiant: Dominique Giaque-Gagnebin/23 h à Vauffelin, sainte cène, officiant: Philippe Nicolet.

Culte de Noël: mardi 25 décembre, 10 h, à Orvin, sainte cène. Officiant: Daniel de Roche. Pour les cultes des 24 et 25 décembre, la collecte de Noël 2018 est destinée à deux projets: offrande en faveur de la coopération interreligieuse de Mission 21 en Indonésie et pour l'accompagnement des requérants d'asile déboutés à Prêles.

Culte « Musique et textes »: dimanche 30 décembre, 17 h, à Vauffelin. Officiant: Philippe Nicolet + équipe. Offrande en faveur de Terre Nouvelle.

Épiphanie: dimanche 6 janvier, 10 h, à Péry, sainte cène. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de la cuisine populaire.

Proposition d'intercession: dans les semaines à venir, nous sommes

invités à prier: du 23 décembre au 29 décembre, pour la paroisse française de Thoune; du 30 décembre au 5 janvier, pour la paroisse de Grandval; du 6 janvier au 12 janvier, pour la paroisse de Nidau.

Rencontre des aînés - Péry: mercredi 9 janvier, 11 h 30, repas-rencontre (sur inscription, Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.) Service de voiture si nécessaire.

Rencontre des aînés - Orvin: mercredi 9 janvier, 14 h, salle de la cure, élaboration du programme 2019.

Café Vert: Bravo à chaque tricoteuse! Nous avons envoyé 24 petits réchauffeurs de café à Pro Senectute-Alzheimer Suisse. Un grand merci. Dans la région vous les trouverez à la boulangerie Rüfi et chez Grob à Bienne, ainsi que chez Jean-Pierre à Courtelary... Pas encore à la Brioche!

Prochain date des Aiguilles Vertes: mercredi 30 janvier de 14 h à 16 h à la Résidence les Roches à Orvin.

Fruits TerrEspoir: prochaines commandes à remettre jusqu'au 10 janvier 2019. Livraison le 23 janvier à Péry et Vauffelin, le 24 janvier à Orvin.

Fermeture du secrétariat: du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019.

032 485 11 85 (lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch

www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.

032 485 11 85

Visites: Dominique Giaque-Gagnebin, 032 485 11 34

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77. 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28.

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Daniel de Roche, 079 337 50 76, et Christian Borle, 078 739 58 28.

11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Veillée de Noël: vendredi 21 décembre, 20 h, temple, suivie d'un vin chaud à l'Ancre.

Culte de Noël: mardi 25 décembre, 20 h, La Ferrière, avec Fanfare, Yodlers et enfants, suivi d'un vin chaud.

Culte bilingue de l'Épiphanie: dimanche 6 janvier, 10 h, Saint-Imier, église allemande.

Serge Médebielle, pasteur 032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppiger, présidente 078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIÉ

Culte: dimanche 23 décembre, culte à 10 h à la collégiale. Pasteur officiante: V.Tschanz-Anderegg. Offrande: EPER.

Culte de la nuit de Noël: lundi 24 décembre, à 23 h 30 à la collégiale, sainte cène. Pasteur officiant: Marco Pedrol. Offrande: USBJ. Le culte sera accompagné par le Coup de Chœur, et un vin chaud sera servi à l'issue de la célébration.

Culte commun de Noël: mardi 25 décembre, à 10 h à Villeret, et à 20 h à La Ferrière.

Culte commun: dimanche 30 décembre, à 10 h à Cormoret.

Culte commun bilingue: dimanche 6 janvier, à l'église allemande de Saint-Imier, 10 h.

Fermeture du secrétariat: du 24 décembre au 7 janvier.

Petit-déjeuner offrande: samedi 5 janvier de 8 h à 11 h à la cure.

Femmes protestantes: la Baratte vous accueille pour le café-croissant vendredi 21 décembre de 9 h 30 à 11 h à la cure. Elle sera en pause durant les vacances scolaires, reprise vendredi 11 janvier.

Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 15 janvier de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Cultes: dimanche 23 décembre culte à 9 h 45 à Sombeval. Lundi 24 décembre, culte de la nuit de Noël avec sainte cène à 23 h 30 à Sombeval. Dimanche 25 décembre, culte à 10 h à Villeret. Dimanche 30 décembre, culte à 10 h à Cormoret. Dimanche 6 janvier, culte bilingue de l'Épiphanie à 10 h à l'église allemande de Saint-Imier, rue de la Clef 45.

Aînés: pause de Noël, reprise le mardi 8 janvier à 14 h à la cure, Collège 19.

Noël pour tous (avec repas offert): lundi 24 décembre de 19 h à 23 h à la cure.

Téléphone de piquet de l'Erguël, services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte de la nuit de Noël: lundi 24 décembre, 23 h 30, Saint-Imier, collégiale.

Culte de Noël: mardi 25 décembre, 10 h, Villeret. 20 h, La Ferrière

Culte de fin d'année: 30 décembre, 10 h, Cormoret,

Culte bilingue: dimanche 6 janvier, 10 h, Saint-Imier, église allemande.

Corinne Baumann, pasteure, 079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, emawalliser@yahoo.com

Services funèbres: 0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst zum 4. Advent: Sonntag, 23. Dezember, 20 Uhr, Saint-Imier, mit Pfarrer Stefan Meili, den Musikerinnen Rani Bruggmann und Rie Takagi.

Weihnachtsgottesdienst, Abendmahl: Dienstag, 24. Dezember, 10 Uhr, Tavannes, mit Pfarrer Stefan Meili.

Gottesdienst zu Epiphania: Sonntag, 6. Januar 2019, 10 Uhr, Saint-Imier, mit Pfarrer Stefan Meili und Pasteur Richard Riesen.

Christina und Stefan Meili, Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte musical de l'Avent: dimanche 23 décembre, 10 h, 4^e dimanche de l'Avent, avec les chœurs mennonite & réformé, quator de cuivres et orgue. Pasteur J.-L. Dubigny. Collecte: fonds d'encouragement à la formation en église. Verre de l'amitié à l'issue du culte. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au 079 717 05 39.

Une table pour tous: lundi 24 décembre, 18 h 30, maison de paroisse, temps de partage convivial autour d'un repas. Inscription conseillée mais pas indispensable. Contact et taxi: M. Vuilleumier 078 615 71 59.

Vigile de Noël: lundi 24 décembre, 23 h, église, culte de la nuit de Noël avec sainte cène; pasteur Ph. Kneubühler. Collecte: USBJ-Noël. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au 079 717 05 39. Verre de l'amitié avec vin chaud et thé à l'issue du culte.

Culte de Noël: mardi 25 décembre, 10 h, église Sornetan; pasteur J.-L. Dubigny.

Culte: dimanche 30 décembre: 20 h, église, culte Par4 avec le pasteur Ph. Kneubühler. Collecte: nez rouge. Service de taxi sur appel: prière de s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au plus tard au 032 487 46 75.

Culte: dimanche 6 janvier: 10 h, Sornetan. Service de taxi sur appel: prière de s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12 h au plus tard au 032 487 68 14.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: mardi 25 décembre, 10 h Villeret, culte de Noël.

Prière matinale: reprise le mardi 8 janvier 2019.

Fenêtres de l'Avent: tous les soirs les fenêtres de l'Avent illuminent le village, soyez les bienvenus!

Café du mardi: mardi 8 janvier, dès 9 h 30.

PROES: jeudi 10 janvier à 20 h à la cure.

Fermeture du bureau: le bureau sera fermé dès le vendredi 21 décembre. Réouverture le 11 janvier 2019.

Absence pastorale: dès le 26 décembre jusqu'au 7 janvier 2019.

Secrétariat: 032 941 14 58 (vendredi: 8 h-11 h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres: 0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com

www.eglise-protestante.ch

sous « Villeret »

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

Cultes: dimanche 23 décembre, à 9 h 45; dimanche 30 décembre, à 9 h 45.

Espace guérison: vendredi 21 décembre, 19 h 30 à Orvin. Renseignements auprès d'Aline Marotta au 078 357 48 36 ou à espace.gerison@epeo.ch.

www.epeo.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIÉ, Fourchaux 36

Noël des enfants de l'école du dimanche et de la garderie: dimanche 23 décembre, 13 h 30.

Culte avec garderie: dimanche 31 décembre, 9 h 30 avec Roland Gerber.

Saint-Sylvestre: lundi 31 décembre, 19 h.

Culte avec école du dimanche et garderie: dimanche 6 janvier 2019, 9 h 30.

Séance alliance+: mercredi 9 janvier, 16 h 15 au Temple de Courtelary.

Repas d'hivers ouvert à tous: jeudi 10 janvier, 12 h, libre participation aux frais.

Commission suisse romande: jeudi 10 janvier, 14 h à Lausanne.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIÉ, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 23 décembre, 10 h, prédication Willy Geiser. École du dimanche et garderie.

David Weber, pasteur, dpj.weber@gmail.com

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIÉ, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 23 décembre à 9 h 30; mardi 25 décembre, service religieux de Noël à 10 h; dimanche 30 décembre à 9 h 30; dimanche 6 janvier 2019, pas de service religieux à Saint-Imier, retransmission du service religieux de l'apôtre-patriarche en provenance de Berne à 10 h dans les lieux habituels; mercredi 9 janvier 2019, service religieux à 20 h, visite de l'évangéliste de La Chaux-de-Fonds.

Musique: répétition du chœur, reprise lundi 7 janvier à 20 h.

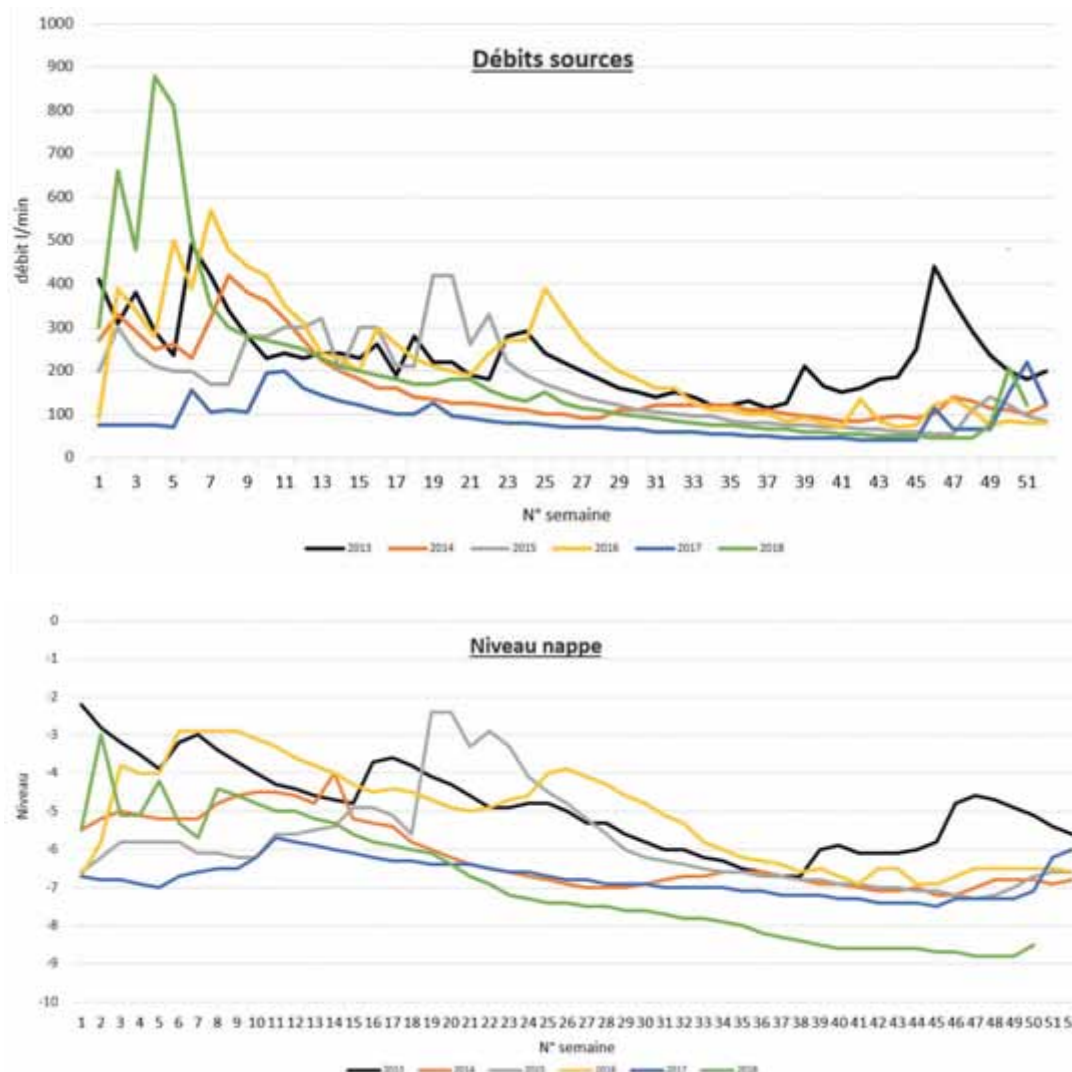
Didier Perret, responsable, dpe2610@gmail.com

www.stimier.nak.ch

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Niveau nappe phréatique et débit de captage des sources

Nous vous présentons ci-dessous des graphiques illustrant le niveau de la nappe phréatique ainsi que le débit de captage des sources tout au long de ces dernières années, en particulier la couleur verte qui représente l'année en cours. Vous constaterez que le niveau de la nappe phréatique est relativement bas en cette fin d'année et que le débit des sources est également symptomatique d'une situation de sécheresse persistante. Nous espérons que les précipitations de ces derniers temps permettront d'améliorer ces conditions, si, toutefois pas critiques, préoccupantes. Par ailleurs, nous nous permettons de vous rappeler de continuer à faire attention à la consommation d'eau.



PÉRY-LA HEUTTE, SAUGE, ORVIN ET ROMONT

Fermeture

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 10 janvier 2019 en raison d'un cours.



Fermeture de l'administration

En raison des Fêtes de fin d'année, nous vous informons que l'administration municipale sera fermée du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 11 janvier 2019.

Durant cette période, une permanence téléphonique sera toutefois assurée en cas d'urgence pendant les jours ouvrables et les heures de bureau au numéro de téléphone 032 358 01 86.

A partir du lundi 14 janvier 2019, l'administration municipale sera de nouveau à votre service aux heures habituelles.

Le personnel ainsi que le conseil municipal vous souhaitent de bonnes Fêtes de fin d'années.

Fêt'Orvin 2019

Pour rappel, la Fête du Village d'Orvin a été fixée aux 16, 17 et 18 août 2019. Ainsi, il est grand temps d'entamer l'organisation et de procéder aux inscriptions.

Les sociétés locales ont été conviées à une séance d'information qui se déroulera le jeudi 31 janvier 2019 à 20h à la salle N°2 à l'école primaire (accès depuis la porte d'entrée en bas, côté Sud). Les entreprises ou les personnes qui désirent tenir un stand lors de la Fête du Village sont priées de se joindre à cette séance.

Merci de bien vouloir annoncer votre présence par e-mail à l'adresse fetorvin@outlook.com. Pour de plus amples renseignements, le comité d'organisation se tient à votre entière disposition à cette même adresse électronique ou par téléphone au 079 729 71 60.

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Des plats oui, des déchets non...

L'entreprise La Roulotte, de Tramelan, a demandé à pouvoir proposer ses plats chauds dans la commune, elle qui prépare différents menus tels que burgers, salades et autres galettes. Le Conseil municipal a donné son accord pour un essai, en proposant à ce food-truck de s'installer derrière l'administration

communale, un soir de semaine à définir, mais plus volontiers le vendredi entre 17 et 19h.

Ayant eu l'occasion de constater la quantité de déchets que ce genre de commerce alimentaire peut malheureusement engendrer sur les chaussées et même sur les terrains privés, les autorités ont décidé

de se montrer très fermes à ce niveau. Le passage hebdomadaire de La Roulotte sera donc gratuit dans un premier temps, mais la tenancière a été instamment priée d'intervenir auprès de sa clientèle et de proposer des poubelles, afin que la commune ne soit pas envahie par les emballages vides. | cm

Dix ans avec le sourire

Vendredi dernier, la Municipalité avait mis sur pied une petite manifestation sympathique pour marquer les dix ans de service de Françoise Blaser. Engagée précisément le 1^{er} décembre 2008, cette employée très appréciée a d'abord assumé le secteur de l'AVS, avant de passer au secrétariat. Diligence, précision, conscience professionnelle, gentillesse et sourire généreux : le conseiller municipal Claude Nussbaumer, futur maire, remerciait la jubilaire pour son excellent travail et son non moins apprécié caractère, tout en espérant qu'elle garde encore longtemps du plaisir à ses fonctions remplies au service de la collectivité.

Plus avant, le futur maire adressait ses meilleurs vœux à tous les membres du personnel communal, espérant qu'ils vivent des fêtes joyeuses et une belle année 2019, tout en les remerciant chaleureusement pour leur engagement. | cm



Françoise Blaser, une employée appréciée aussi bien pour sa bonne humeur que pour son excellent travail

Bus bien assuré

Le Conseil municipal a décidé lundi dernier de conclure une assurance avec casco complète, pour le nouveau bus scolaire. La prestation « occupants » a été incluse au contrat.

A signaler que cette assurance a été conclue auprès de la compagnie Zurich Assurances, dans le cadre du contrat « Flotte » qui la lie avec la Commune pour tous ses véhicules. | cm

Un poste au CAJ

La Municipalité a fait paraître vendredi dernier, en page publicitaire de ce journal, une offre de travail pour un poste d'animateur/animateur socioculturel/le HES. Cette recherche fait suite au départ annoncé de Léa De Giaco-

metti, pour la fin février 2019. Ce poste est donc destiné au CAJ (Centre d'animation pour la jeunesse), lequel est dirigé par Domenica Molango.

Cette offre d'emploi court jusqu'au 4 janvier prochain et

elle concerne un poste à 50 ou 60 pour cent.

Les intéressé(e)s obtiendront toutes informations utiles auprès de M^{me} Molango, au 032 485 70 44, les après-midis des mercredi, jeudi et vendredi. | cm



Un/e nouvel/le animateur/trice est recherché/e pour le CAJ, à partir du 1^{er} mars prochain

PÉRY-LA HEUTTE

La bibliothèque de Péry-La Heutte sera fermée du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019, joyeuses Fêtes!

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PÉRY-LA HEUTTE

Fermeture du bureau communal et de l'Agence AVS du Bas-Vallon

Le bureau communal de Péry ainsi que l'Agence du Bas-Vallon seront fermés du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019. Réouverture le lundi 7 janvier 2019 selon l'horaire habituel.

Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 338 14 66 durant la journée. Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes de fin d'année à toutes et à tous! | le Secrétariat communal



Pour les hirondelles

Le Conseil municipal a répondu favorablement à la proposition émanant de l'école, de poser des nichoirs à hirondelles de fenêtre, fabriqués par les élèves, sur un bâtiment communal. Une étude est en cours, dirigée par le secrétaire municipal Thierry Eggler, pour déterminer l'endroit le plus approprié, à la fois bien abrité et peu sujet à créer des problèmes en matière de salissures par les fientes de ces sympathiques volatiles. | cm

*à toute
notre fidèle
clientèle*

BONNE ET HEUREUSE année 20

ROMONT



Les Autorités de Romont
et le personnel communal
vous souhaitent
de joyeuses Fêtes
et une bonne année!

ZANELLA

Sàrl

Génie civil ■ Construction

Terrassement ■ Rénovation

2538 Romont

032 378 11 55 078 600 93 50

*vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année*



Les autorités et l'administration
communale vous souhaitent
de Joyeuses Fêtes et une bonne
et heureuse année!

SAUGE

Restaurant *Au Vieux Grenier*
2536 Plagne



On y revient volontiers

*Dolores, Jean-Daniel
ainsi que le personnel
vous souhaitent
de bonnes
et joyeuses fêtes
de fin d'année.
Merci et à bientôt!*

Fermeture de fin d'année
du 23 décembre 2018
au 2 janvier 2019 inclus

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Bureau de vote

Le Conseil municipal a formé le bureau de vote pour le scrutin fédéral et cantonal du 10 février prochain: présidente, Agata Klepczuk; secrétaire, Stéphane Schranz; membre, David Nuara, Sara Pagliucoli, David Pedrosa Lopez, Ling Ngo May; remplaçants, Anne Oliveira, Hugo Perotto, Angie Paroz, Alain Perrenoud. | cm

23 séances au programme

Lundi soir durant sa dernière séance de 2018, le Conseil municipal a notamment établi le calendrier de ses séances, au nombre de 23 l'année prochaine, auxquelles s'ajoutera une journée hors cadre. Les assemblées municipales ordinaires ont été fixées aux lundis 17 juin et 9 décembre 2019.

Elles hurleront

Le Conseil municipal relaie l'information qu'il vient de recevoir de la part des autorités supérieures compétentes: le traditionnel test annuel des sirènes a été fixé pour l'année prochaine au mercredi 6 février, de 13h30 à 15h. | cm

P'tit Journal

Le P'tit Journal 2019 sera distribué en tous ménages durant la période des Fêtes; y sera encarté le traditionnel Mémo-Déchets, qui recense toutes les collectes et autres filières de récupération existant sur la commune. | cm

But atteint

A son entrée en fonction à la mairie, au 1^{er} janvier dernier, René Rimaz avait cité parmi ses objectifs de faire diminuer les vacances du Conseil municipal. Or il se réjouit de pouvoir annoncer cette fin d'année que les coûts totaux de l'Exécutif local ont baissé de vingt pour cent en 2018. But atteint, donc. | cm

SONCEBOZ

Continuité assurée !

Les actuels propriétaires du Garage Hürzeler Sonceboz SA, Pierre et Françoise Hürzeler ont décidé, après plus de 40 ans d'activité, de remettre leur entreprise fondée en 1952, à Vincent Paratte de Cormoret.

Monsieur Paratte travaille dans l'entreprise depuis 2001 comme mécanicien puis

Un modèle du genre



2019 a été décrétée Année du travail de milice par l'Association des communes suisses. A cette occasion, l'ACS souhaite que l'engagement soit mis en évidence au sein des collectivités.

Le corps des sapeurs-pompiers La Suze, dont on sait qu'il couvre les communes de Corgémont et de Sonceboz-Sombeval, a décidé de marquer dignement cette année particulière.

Démonstration et festivités

Le vendredi 30 août 2019 au soir, La Suze organisera un important exercice d'intervention, à Corgémont, qui fera office également de démonstration à l'intention de la population.

Le lendemain samedi 31 août, le corps invite la population des deux communes, dès 10h à Sonceboz. Il y présentera son personnel et ses moyens d'in-

tervention et procédera à l'inauguration publique et officielle de son nouveau tonne-pompe, l'engin qui sera baptisé La Suze 50 et qui est actuellement en cours de fabrication.

Diverses activités seront proposées sur place, dont nous reparlerons évidemment en temps voulus.

Sérieux et compétences

Tout en se réjouissant que le

service de défense intercommunal participe à cette Année du travail de milice, le Conseil municipal remercie les sapeurs pour leur engagement sans faille au service de la population et de la sécurité.

Ayant participé au récent rapport annuel du corps de La Suze, René Rimaz, maire, tient en particulier à souligner son excellente organisation, la formation pointue de ses

incorporés et le sérieux remarquable de sa gestion, toutes qualités véritablement dignes d'un organe professionnel. Et d'ajouter: «Le corps intercommunal de sapeurs-pompiers forme un modèle du genre, au niveau régional.

C'est l'avis de l'inspecteur et je le partage entièrement.» | cm

Bons vœux

L'administration municipale se joint aux autorités locales pour adresser à toute la population leurs vœux les meilleurs. Que chacun puisse passer de joyeuses Fêtes et entamer l'année 2019 dans les meilleures dispositions.

Le Conseil municipal a tenu lundi sa dernière séance 2018, qui reprendra ses activités le lundi 14 janvier prochain. | cm

Les eaux claires, problème récurrent

Le problème des eaux claires parasites est récurrent dans de nombreuses stations d'épuration. Dans le Bas-Vallon, on en parle de longue date, ce qui a déjà incité plusieurs communes à agir dans le terrain, à travers des conduites amenant les eaux de surface à la Suze.

Cela ne suffit pourtant pas, le Syndicat d'épuration des eaux (SEBV) tirant une nouvelle fois la sonnette d'alarme.

Des contrôles complets

Afin de traiter le problème à la racine, il a décidé d'effectuer des contrôles complets, avec mesures précises des débits, durant deux quinzaines, l'une en automne et l'autre au printemps. Ainsi pourra-t-il déterminer, avec une précision suffisante, combien d'eau claire parasite lui amène chacune de ses communes membres. En fonction des résultats, ce critère pourrait éventuellement être pris en compte dans la clé de répartition des coûts de la Step.

A Sonceboz-Sombeval, les autorités se montrent assez confiantes, qui ont pris de nom-

breuses mesures pour limiter les eaux claires parasites. On se réjouit même des résultats

de cette étude, qui permettront de mesurer l'efficacité des travaux effectués. | cm



La Step du Bas-Vallon reçoit bien trop d'eau claire

Les éboulements dûs à d'autres causes

Au printemps 2013 et au printemps dernier, deux éboulements se sont produits sur le territoire communal, dont la population craignait qu'ils ne soient la conséquence des dynamitage effectués par l'entreprise Ciments Vigier SA. Cette dernière a conséquemment mandaté un spécialiste, Explosiv Service SA, basé à Brigue et filiale de la Société suisse des explosifs, afin d'étudier les causes de cette instabilité géologique. Explosiv Service a donc installé un

sismographe, au-dessous du chalet du Ski-Club, où s'était produit le premier éboulement susmentionné. Durant les mois pleins de juillet, août et septembre derniers, cet engin a mesuré et enregistré les vibrations provoquées par l'utilisation d'explosif sur le site de la Tschärner. Or ses conclusions démentent tout lien possible entre le dynamitage et les éboulements; la machine affirme que les explosions sur la Tschärner n'ont même jamais atteint la

limite de perception humaine et que les vibrations produites sont donc infimes.

Par contre, le sismographe a mesuré effectivement des ébranlements géologiques, dont la cause n'a cependant pas pu être déterminée.

Le Conseil municipal remercie l'entreprise Ciments Vigier du sérieux avec lequel elle a reçu les inquiétudes manifestées par la population locale et de l'étude poussée qu'elle a commandée. | cm



ASSOCIATION DE LA SCIERIE DE SOMBEVAL

Dernière fondue

Pour clôturer une année 2018 riche en événements, l'Association de la Scierie de Sombeval convie ses fidèles membres, amis et donateurs à la dernière fondue de l'année le 29 décembre à 18h30. Les places étant limitées, ne tardez pas à vous inscrire jusqu'au 27 décembre auprès de Jacqueline Bitzer-Droz au 032 489 20 69 ou Jane Gerber au 032 489 13 51. Les membres de l'association vous remercient pour votre soutien tout au long de l'année 2018. | jcl



Grosjean Frères sàrl
La Cain 21a Case postale 24 2534 Orvin / Les Prés-d'Orvin www.grosjean-freres.ch

- Installations sanitaires • Sanitäre Anlagen
- Ferblanterie • Spenglerri
- Entretien et service • Unterhalt und Service
- Nettoyage Citernes à eau • Reinigung von Wassertanks
- Déneigement toiture • Dach Schneeräumung

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année

ORVIN



Les Autorités et le personnel municipal d'Orvin vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une bonne année!

Maçonnerie - carrelage



Sonville 9 032 358 17 15
2534 Orvin 079 671 96 56

Nos meilleurs vœux de bonheur et de santé!

PEPPE PIZZA ORVIN
La Croix de Bâle
032 358 16 16



Sous la dent c'est bon

remercie sa clientèle et lui souhaite meilleurs vœux et bonne année!

Fermé
24-25-26-31 décembre
+ 1-2 janvier

Ouvert
du 27 au 29 décembre que le soir



STATION ESSENCE + LAVAGE ENI ORVIN
Jessica Grosjean

Nous vous remercions pour votre fidélité et vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année



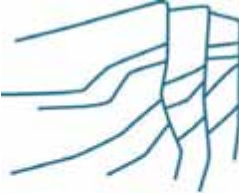
BERNARD AUFRANC
Maréchal-forgeron
Serrurerie Sanitaire
Hufschmied
Schlosserei Sanitär

vous adresse ses remerciements et meilleurs vœux pour l'année 2019



F. BODER
Menuiserie
Charpente - Couverture
Route de Frinvilier 6
2534 Orvin
Tél. 032 358 12 30
Natel 079 408 31 46

Joyeux Noël, bonne et heureuse nouvelle année à notre fidèle clientèle



Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE
POUR PERSONNES AGEES
2534 Orvin

La direction et le personnel de la Résidence Les Roches vous souhaitent un Joyeux Noël et ses vœux les meilleurs pour la nouvelle année!

IMPRIMERIE BITTERLI
PETIT-OFFSET

VOUS REMERCIE ET VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Bitterli Patrick ch. de l'Eau-Belle 13, 2534 Orvin Tél. 032 358 16 68 E-mail: bioffor@bluewin.ch

L'Ensemble d'accordéons Péry
vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année



Péry La Heutte

Les Autorités et le personnel municipal vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une bonne année!

Depuis plus de 35 ans nous pensons et construisons le jardin de vos rêves!

Peter Gartenbau AG, Bienne - La Heutte
www.petergarten.ch, tél. 079 607 22 00, info@petergarten.ch



De l'idée à la réalisation: votre projet clé en main!
Si vous désirez vous baigner l'été prochain, c'est le moment de planifier vos travaux!

PÉRY-LA HEUTTE



AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.



Frédy Bessire SA
Sanitaire Chauffage Construction métallique
Rue de la Cascade 9, 2603 Péry
032 485 19 72
fbessiresa@bluewin.ch

remercie sa fidèle clientèle pour la confiance témoignée
Meilleurs vœux



Gallina-Ius SA
Rue du Collège 4, 2603 Péry

remercie son aimable clientèle et lui présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année!

032 485 11 69
www.menuiserie-gallina-ius.ch

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Bureau de vote

Pour le scrutin du 10 février 2019, le bureau de vote local sera constitué comme suit :

présidente, Jessica Del Re; membres, Muriel Klopfenstein, Nathalie Knecht, Sophie Lecomte, Stéphanie Loffroy, Igor Santschi, Patrick Saucy et Terry Sauvain; suppléants, Veronika Kernén et Bryan Scheidegger. | cm

Denis Bessire sera vice-maire

Durant sa dernière séance de l'année, le Conseil municipal a désigné le successeur de Raymond Cossavella à la vice-mairie. Denis Bessire endossera cette fonction en 2019.

Rappelons que selon le règlement d'organisation, la vice-mairie est attribuée annuellement, en respectant un tournus des partis politiques représentés à l'Exécutif local. | cm

Bonne année !

Le Conseil municipal et le personnel communal profitent de ces dernières informations officielles 2018 pour présenter à la population corgémontaise leurs meilleurs vœux de joyeuses Fêtes et leur souhaiter une lumineuse année 2019.

Rappelons que le guichet de l'administration municipale est fermé depuis aujourd'hui 11h30 jusqu'au 6 janvier prochain inclus. La réouverture, selon l'horaire normal, est agendée au lundi 7 janvier 2019 à 8h30. | cm

Nuit libre pour la 22^e Thune Party

Comme de coutume, le Conseil municipal a accordé une nuit libre communale aux organisateurs de la Thune Party 2019. Cette manifestation, qui déroulera ses fastes du 1^{er} au 2 janvier prochain, vivra là sa 22^e édition. Depuis 1997 en effet, le Hockey-Club Corgémont n'a jamais manqué d'inviter la population à fêter dignement l'entrée dans la nouvelle année.

A la salle de spectacles comme de coutume, les fêtards ont rendez-vous dans une dizaine de jours avec trois excellents DJ: Scamp, Geeric et Tayfun respectivement. La salle sera en effervescence dès 21h30.



Grande nouveauté de cette 22^e Thune Party, le bar réservé aux VIP servira des cocktails et vibrera aux sons du DJ Napsti jusqu'à 5h le 2 janvier. Cette manifestation est réservée aux 18 ans et plus. | cm

Le Conseil est au complet !

On se souvient que l'Exécutif avait lancé la procédure de succession, suite à la démission du PLR Thomas Turi pour la fin de cette année. Or il peut annoncer avec grand plaisir qu'Erwin Dornbierer, qui figurait en deuxième position sur la liste des municipales de 2016, a accepté son élection. Il a été assermenté lundi soir, par le président des Assemblées Jean-Claude Liechti, en préambule à la dernière séance 2018 du Conseil municipal.

Dès lors, avec le maire Etienne Klopfenstein (UDC), et les conseillers municipaux Denis Bessire (Alliance, vice-maire), Raymond Cossavella (PLR), Erwin Dornbierer (PLR), Hermann Liechti (Alliance), Martin Tschan (UDC), Michel Tschan (UDC), Heidi Tschannen (UDC) et Bernard Tschanz (UDC), les autorités locales seront donc toujours au grand complet pour la rentrée politique de janvier 2019.

Avec les chaleureuses félicitations de la Municipalité à l'adresse du nouvel élu. | cm



Erwin Dornbierer entrera au Conseil municipal le 1^{er} janvier officiellement

TÉLÉTHON Très grand merci !

La société Philanthropique UNION de Corgémont-Cortébert remercie chaleureusement toutes les personnes présentes à la manifestation du Téléthon 2018 pour leur don. Grâce à leur générosité, nous avons récolté la belle somme de 1 800 francs.

Ce don permettra à la fondation de poursuivre sa lutte contre les maladies génétiques. Réitérant ses vifs remerciements pour l'intérêt que vous portez à cette cause, la société Philanthropique UNION de Corgémont-Cortébert vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année, ainsi que ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. | société philanthropique UNION - Corgémont-Cortébert

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Noël des aînés

Vendredi 7 décembre, les aînés du village ont été conviés au traditionnel Noël à la salle polyvalente. Plus de 30 personnes y ont participé et ont pu apprécier les spectacles de l'école enfantine et des écoles primaires de la montagne et du village. Ce fut aussi l'occasion d'entendre une intervention du pasteur David Giaouque et de chanter ensemble trois chants traditionnels. Un fameux repas

a ensuite été servi à tout le monde. La responsable des œuvres sociales Blanca Leiser a préparé avec soin une salade mêlée et des filets mignons de porc en croûte faits maison qui ont ravi les convives. Plusieurs enfants du village et proches du Conseil municipal ont apporté leur aide pour cette manifestation très réussie. Le Conseil municipal leur adresse ses sincères remerciements. | cm

Représentation

Nicolas Bürgi s'est rendu mercredi 19 décembre au Noël de l'école des Prés-de-Cortébert. | cm

Assemblée municipale

Lundi 10 décembre, 23 ayants-droit se sont rendus à l'assemblée municipale ordinaire. Le budget, en déficit de 136 000 francs (compte général) a été accepté unanimement. Les taxes et la quotité d'impôt sont inchangés. Par ailleurs, l'assemblée a confié la révision des comptes à la fiduciaire Figema SA, de Bienne, pour les quatre prochaines années. L'assemblée a aussi réélu le président Michel Heiniger et le vice-président en la personne du maire Manfred Bühler. | cm

Quartier des Œuchettes

Dans les divers de l'assemblée municipale, une citoyenne a soulevé la question de l'avancement de la construction du quartier des Œuchettes. Le maire a fait le point de la situation en exprimant l'importante déception du Conseil municipal face à l'absence de construction sur 15 des 17 parcelles. Une seule unité est habitée et la construction de la maison-témoin n'est pas terminée alors que la première pierre avait été posée en mai 2016, voici plus de deux ans et demi.

Le Conseil municipal est toutefois relativement impuissant face à cette réalité puisque le bureau d'architecture en charge du projet jouit d'un contrat notarié lui assurant l'exclusivité sur les parcelles, qui sont encore propriété de la commune. Cette exclusivité

prendra fin en mai 2020. Le marketing et la publicité sont également du ressort du bureau d'architecture. Dans ces conditions, le Conseil municipal ne peut pas véritablement intervenir. Des séances régulières ont cependant eu lieu ces dernières années, lors desquelles le Conseil municipal a fait part de ses attentes et de son impatience.

De nombreuses promesses ont été faites par le bureau d'architecte au sujet d'un début imminent de travaux importants et de contacts qui auraient existé avec des acheteurs potentiels. Malheureusement, aucune de ces promesses n'a été suivie d'effets notables à ce jour et aucun acheteur n'a été présenté. Ce dossier fera l'objet d'un suivi précis l'an prochain. | cm

Bureau de vote

Le conseil municipal rappelle que tout ayant-droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non-permanent du bureau électoral.

Le bureau de vote à l'occasion des votations du 10 février 2019 se présente comme suit: Bürgi Nicolas (président), Maniaci Laurence (secrétaire), Aeberhard Régine, Bühler Karl, Bühler Marcel, Bill Fliri Helen (membres), Bessire Chantal (suppléante). | cm

Fin de législature

Le Conseil municipal a tenu sa dernière séance de la législature le 11 décembre. Ce fut l'occasion de remercier particulièrement les membres Blanca Leiser et Fabrice Riat qui ont décidé de mettre fin à leur activité à l'exécutif. Blanca Leiser se retire après six ans et demi d'activité au dicastère des Œuvres sociales et aussi à l'environnement. Elle s'est notamment illustrée dans l'organisation impeccable des activités avec les personnes âgées et par une empathie appréciée dans ses relations avec la population.

Fabrice Riat, quant à lui, était entré au Conseil municipal en 2011 au début de la législature précédente et a géré le dicastère de l'Aménagement et aussi en partie celui des Ecoles. Il s'est illustré notamment par la gestion de projets complexes comme le réaménagement du ruisseau des Queues, qui a permis de supprimer une zone de danger d'inondations, ou encore l'aménagement des berges de la Suze. Le lancement de l'important projet de révision complète du plan



Michel Walther (à gauche) et Andrea Köhli (à droite) entourent les deux membres sortants du Conseil municipal Blanca Leiser et Fabrice Riat

d'aménagement local a également constitué un point fort de son activité.

Le Conseil municipal a remercié les deux sortants pour leur engagement et la bonne ambiance de travail qui a permis de faire avancer et de

conclure de nombreux projets. Les meilleurs vœux de l'exécutif accompagnent Blanca Leiser et Fabrice Riat pour eux et leur famille. Ils seront remplacés dès le 1^{er} janvier 2019 par Michel Walther et Andrea Köhli. | cm

Changement à la fromagerie

Suite au décès tragique de son époux en été dernier, Dolly Kämpf a décidé cette fin d'année de remettre complètement le flambeau de la fromagerie de La Suze. Cette fromagerie, que Harald Kämpf a dirigée dès ses débuts et menée sur le chemin d'un succès probant, comprend un prolongement sous la forme du commerce de détail sis au village. Dolly Kämpf quitte donc ce commerce cette fin d'année. Elle mettra officiellement un terme à son activité le 31 décembre prochain, non sans remercier chaleureusement sa clientèle, ainsi que ses collabo-

rateurs et la Société de fromagerie partenaire.

Au nom de la Société coopérative de la Combe du Bez, qu'il préside, Martin Tschan tient pour sa part à exprimer d'ores et déjà la profonde gratitude des producteurs de lait envers la famille Kämpf. Une famille avec laquelle la collaboration a été aussi chaleureuse que gratifiante, durant de longues années.

Et de préciser qu'après la pause de Nouvel An, le commerce de Corgémont rouvrira ses portes le samedi 5 janvier, selon l'horaire normal.

Reclames

SAMD-24h-APPEL D'URGENCE
En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.
Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.

Plus d'informations: Service d'aide et de maintien à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD), téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch

16 communes
1 JOURNAL

Cortébert – Salle polyvalente
Mercredi 26 décembre 2018, dès 12h
26^e Noël Folklorique
Raclette Tombola Entrée libre
Annonce offerte par le Buffet de la Gare Courtelary

GARAGE GERBER
2722 LES REUSSILLES • Tel. 032 487 50 50

RENAULT
Passion for life

ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR
Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE
LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

SONCEBOZ-SOMBEVAL

La Municipalité de



vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année.



Rue Centrale 4 – 2605 Sonceboz

vous présente ses meilleurs vœux
et vous remercie pour votre confiance

Harnisch SA

Sonceboz-Sombeval
Tél. 032 489 15 56 – Fax 032 489 16 13

Technique du bâtiment
Chauffage – Sanitaire – Ferblanterie

Vous souhaitez ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

Carrosserie du Relais SA

2605 Sonceboz

S. Baraviera

Tél. 032 489 22 70
Fax 032 489 13 05
E-mail: info@carrosserie-relais.ch

Foyer de Jour Vallon

Pour soulager une famille :
accueil pendant la journée
Transports organisés
032 489 20 20
www.foyerdejourvallon.ch
Meilleurs vœux



Lundi-samedi 7h30-12h30
Rue de la Gare 2, 2605 Sonceboz +41 32 489 55 43



Deco & Architecture
J.-P. Gerber
Sonceboz
Tél. 032 489 13 12



Menuiserie Charpente Agencements
2605 Sonceboz · Tél. 032 489 13 17
www.stuckisa.ch
Avec nos remerciements pour la confiance témoignée
et nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année

A. WASER SA

Entreprise
de peinture



2605 Sonceboz-Sombeval

Vous présente
ses meilleurs vœux
de santé et prospérité
pour une nouvelle année
riche en couleur!



remercie sa fidèle
clientèle et lui présente
ses meilleurs vœux
de bonheur et de santé
pour l'an 2019



Rue du Pierre Pertuis 16 D
2605 Sonceboz
menuiseriecapelli@bluewin.ch
T:032 489 13 88
F:032 487 69 15

Meilleurs vœux



GARAGE RENÉ STÄHLI SA

CARXPert

2605 SONCEBOZ
032 488 30 30
www.garage-staehli.ch

AUTO-ÉLECTRICITÉ
RÉPARATION
VENTE
DÉPANNAGE



VISANA

Martine Cossavella
Conseillère en assurance

Visana Services SA Tél. 032 321 41 04
Agence de Sonceboz Fax 032 321 47 05
Chemin de la Fornette 1 martine.cossavella@visana.ch
2606 Corgémont www.visana.ch

CORGÉMONT

La municipalité
vous souhaite de
Joyeuses Fêtes
et une bonne année!

CORGÉMONT

Grand-Rue 21
2606 Corgémont
032 489 12 28
labonnemiette@gmail.com

La Bonne Miette
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Vous présente ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année

B.K. sàrl
ÉCHAFAUDAGE - GERÛSTE

Grand-Rue 17 – Corgémont
032 489 18 48 – bk@sysco.ch

Garage de la Courtine
F. De Tomi
Grand-Rue 55
2606 Corgémont
032 489 20 13

Réparations - ventes toutes marques
Station Romaro

Bonne route!

vous remercie
de la confiance témoignée
et vous souhaite
une bonne et heureuse
nouvelle année

Remercie sa fidèle
clientèle et présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année!

Boutique Mariage
Pour elle, lui et invités

Coup de Cœur

Remercie sa fidèle clientèle
et lui adresse ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année!

Grand-Rue 31, Corgémont
079 318 78 16
www.coupdecœur.ch

Junod

Boucherie
Charcuterie

Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

automobiles **Jäggi sa**

Grand-Rue 29 - 2606 CORGÉMONT
Tél. 032 488 33 44 Fax 032 488 33 40

Kocher
& Cie
2606 Corgémont

La Métairie
Bise de Corgémont
Chez Isa
remercie sa fidèle clientèle
Joyeuses Fêtes!

Installation & service
Electricité
Téléphone
Paratonnerre

ElectroBircher

2606 Corgémont
032 489 11 13
079 722 17 81

Tous mes vœux
de bonheur!

Coiffure Nuanza
Virginie

Café de la Gare

Vente de produits
AROMAX

- Bouillons
- Sauces
- Condiments
- Café de Paris

J. Egger

Männerchor Eintracht
Corgémont

vous souhaite ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année!

CORMORET

24 fenêtres à admirer

Toute la population est invitée à la marche du mercredi 26 décembre. L'écurie de la Closure nous fait à nouveau le cadeau de nous accompagner avec ses poneys pour un tour de village. Nous aurons l'occasion d'admirer une dernière fois les 24 fenêtres illuminées. Merci à chacun pour vos magnifiques réalisations! Le départ

de la marche est prévu à 17 h 30 devant le collège. Nous vous attendons nombreux! A l'issue de la marche, l'association humanitaire Cormoatlas nous convie à partager une soupe ou autre collation à l'entrée de la salle polyvalente. Ouvert à tous, marcheurs ou non! Accueil dès 17 h 30. | *Dominique, Pierre et Carina*



CORMORET AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'administration communale

En raison des Fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du lundi 24 décembre 2018 au mercredi 2 janvier 2019 inclus.

En cas d'urgence, veuillez vous référer au message enregistré sur le répondeur de l'administration communale. Veuillez penser à faire vos provisions de sacs à ordures assez tôt.

Nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes et une bonne année! | *cm*

Abonnements de ski

Les abonnements de ski commandés pour la saison 2018-2019 sont arrivés (uniquement les PassSport Bugnens-Savagnières). Ils peuvent être retirés à l'administration communale pendant les heures d'ouverture. Les MagicPass seront directement envoyés à domicile. | *cm*

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



La Commune vous reçoit lundi soir

Ayant décidé de prendre part au calendrier de l'Avent géant organisé dans la localité, la Municipalité s'est vu attribuer la fenêtre du 24 décembre. C'est donc lundi soir que des représentants de l'administration et des autorités locales accueilleront la population, de 17 h à 19 h, pour un vin chaud qui sera

servi à tous dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le Conseil municipal salue l'initiative appréciée lancée par les organisateurs de ce calendrier de l'Avent et se réjouit qu'une telle animation apporte des occasions de rencontres dans le village. Il remercie par ailleurs Marina Berger, qui a

pris la responsabilité de la participation communale à cette action. Elle a choisi de décorer la fenêtre de la salle de vote, qui donne sur la route cantonale. Et c'est donc devant l'entrée Nord de l'administration que la population est chaleureusement conviée ce lundi 24 décembre pour un moment convivial. | *cm*



Réclames



SAINTI-BATS

SOIREE DES LEGENDES

DES BATS

SAMEDI 29 DECEMBRE 2018

MATCH DE GALA 18h00

RESTAURATION POSSIBLE DANS LES DIFFERENTES BUVETTES !




UNE SOIREE POUR REVIVRE L'HISTOIRE DES BAT'S

ENTREE LIBRE

AFTER GAME

AMBIANCE DJ

DES 21H30

WWW.SAINTI-BATS.COM

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Jubilés de mariage

Mercredi 12 décembre dernier, une délégation communale s'est rendue chez Colette et Serge Bärffuss afin de leur apporter des fleurs mais aussi et surtout les bons vœux des autorités pour leurs 60 ans de mariage. Toutes nos félicitations à ce couple pour leurs noces de diamant.

Mardi dernier, une délégation communale s'est également rendue chez Arlette et Claude Bourquin afin de leur transmettre les félicitations du Conseil municipal pour leurs 50 ans de mariage. | *cm*

Déchets: information importante

Les tournées des ordures ménagères, initialement prévues les lundis 24 et 31 décembre 2018 sont reportées aux jeudis 27 décembre 2018 et 3 janvier 2019. | *cm*

Fermeture de l'administration

Durant les Fêtes de fin d'année, le bureau municipal sera fermé du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019. Réouverture le lundi 7 janvier 2019 selon l'horaire habituel. | *cm*

Bonne année 2019

Le Conseil municipal adresse ses meilleurs vœux pour les Fêtes de fin d'année aux citoyens de Villeret et leur souhaite également une très bonne année 2019. | *cm*

Préavis important !

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 11 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 6 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

Préresse

• Corporate design, création de logo, mise en page de vos documents (papeterie, flyer, affiche, rapport annuel, livret de fête, etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleurs

• cartes de visite • carte • faire-parts de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, formulaires • papillons, affiches • enveloppes • brochures, livrets, blocs • calendriers

Impression numérique

• Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs, de la carte de visite au format A3+

Feuille d'Avis du District de Courtelary

032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

CORTÉBERT

BIO3G Donner à la nature les moyens d'exprimer son potentiel !
L'AGRONOME
BIO3G - Grand-Rue 149 - 2607 CORTÉBERT
Tél. 032 489 33 33
WWW.BIO3G.CH

La Cuisinière
Famille Christelle & Denis Lécho-Bürgi
Les Prés-de-Cortébert / 2607 Cortébert
Tél. 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch

VALSER SERVICE
De Tomi Sandro
032 489 13 56

MITSUBISHI MOTORS
GARAGE M. GRANDJEAN
2607 CORTÉBERT 032 489 13 13

Restaurant de l'Ours
Cortébert
Tél. 032 489 17 75
Spécialités chinoises
Fermé le lundi

Restaurant-Métairie du Bois-Raiguel
Tél. 032 489 19 53 ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com



COURTELARY

Société de tir Armes-Réunies
Courtelary

Grand-Rue 56
2608 Courtelary
032 944 11 37
COIFFURE Celine
Coiffure Monica
032 944 30 23

Landi
ArcJura SA
www.landiarcjura.ch
AGROLA

Madeleine Traiteur
Grand-Rue 29
2608 Courtelary
032 944 14 76

Spécialités campagnardes
Métairie La Petite Douanne
Familles Alfred et Daniel Bühler
Tél. 032 944 12 37

HORAIRE DU CENTRE VISITEURS PENDANT LES FÊTES
24 décembre : 10 h-16 h
25 et 26 décembre : fermé
31 décembre : 10 h-16 h
1^{er} et 2 janvier : fermé
FERMETURE
Afin de vous préparer les activités pour l'année 2019, le Centre Visiteurs fermera ses portes du 7 au 18 janvier 2019. Réouverture avec un NOUVEL HORAIRE le 19 janvier 2019.
PLUS INFOS
www.chezcamillebloch.swiss

VENTE DIRECTE œufs, saucisse, confiture
Un grand merci pour votre confiance pendant l'année 2018 et nos meilleurs vœux pour l'an 2019.
Hedwige Moser, Courtelary
032 944 17 02

Charpente Menuiserie Rénovation
Pierre Bühler
2608 Courtelary
032 944 12 18

Atelier de rhabillage Tino Jaggi
Grand-Rue 55 - 2608 Courtelary
Tél. 032 944 15 16

Sellerie mesoo
Manufacturing since 1997
Grand-rue 55
CH-2608 Courtelary
Tel. & Fax 032 941 10 05
Mobile 079 366 13 80
mesoo@bluewin.ch
www.mesoo.ch

Joyeux Noël et bonne année!
Auberge du Relais Sonceboz
Rue de Pierre-Pertuis 24
Sonceboz-Sombeval
buffeldelagare@bluewin.ch
HÔTEL-RESTAURANT BUFFET DE LA GARE
FAMILLE AKDAG
032 944 16 16
Place de la Gare 3
2608 Courtelary
Fermé du lundi 24 décembre au 2 janvier inclus

favorisez nos annonceurs

2019

LA MUNICIPALITÉ DE COURTELARY



vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

WYSSBROD W. SA
COURTELARY

Entreprise de bâtiment
Petits creusages
Carrelage

Natel 079 445 94 65
Bureau 032 944 14 65
Privé 032 944 17 08
Fax 032 944 11 61

E-mail: wyssbrodwsa@bluemail.ch

INSTITUT JANIQUE

ESTHÉTICIENNE
DIPLOMÉE

2608 Courtelary
Bretin 7

Sur rendez-vous
032 944 10 66
079 321 17 68



GRAND-RUE 57 2608 COURTELARY
TÉL. 032 943 12 02 FAX 032 943 11 35

Restaurant fermé
du 23 décembre au 6 janvier inclus
Nous vous souhaitons
de joyeuses Fêtes de fin d'année

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages
Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47
079 432 07 74

Devis sans engagement



SDC - Société
de développement
et d'embellissement
Courtelary



Meilleurs vœux
à tous nos
membres et amis



Ski-Club
Courtelary

Meilleurs vœux pour
la nouvelle année
et bonne saison de ski

- Sanitaire
- Chauffage
- Ferblanterie
- Couverture
- Dépannage
- Electroménagers

Roland Vuilleumier sa

SAINT-IMIER - COURTELARY



PIERRE-ALAIN GYGER
Courtelary | Grand-Rue 27
032 943 10 07
Corgémont | Grand-Rue 10
032 489 17 07

A proximité de chez vous
A des prix compétitifs!

La Gazette du Têt-Art

Amides Basso
2608 Courtelary
078 / 776.87.95



Maison familiale type
Projet personnalisé
Construction à forfait

Grand-Rue 81
2608 COURTELARY
Tél. 079 637 28 87
info@artigroupsarl.ch
www.artigroupsarl.ch

BOULANGERIE - PÂTISSERIE
ALIMENTATION GÉNÉRALE

chez jean-pierre
famille Leuenberger

SAINT-IMIER - VILLERET - COURTELARY - CORTÉBERT

Nous nous recommandons pour nos délicieuses pâtisseries
et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'an 2019.

*Les douceurs entretiennent
la bonne humeur!*



Parti Bourgeois
Démocratique
du Jura bernois
Route de la Charrière 10
2735 Malleray

Vous présente
ses bons vœux
pour 2019
et vous souhaite
de joyeuses
fêtes



Tea-Room de la Gare
Boulangerie / Pâtisserie
Menu du jour / Glaces maison
032 943 10 90
Grand-Rue 39 2608 Courtelary
www.tearoomdelagare.ch

CO-DEC

Solutions informatiques



Le Moulin 1
2608 Courtelary

www.co-dec.ch
info@co-dec.ch

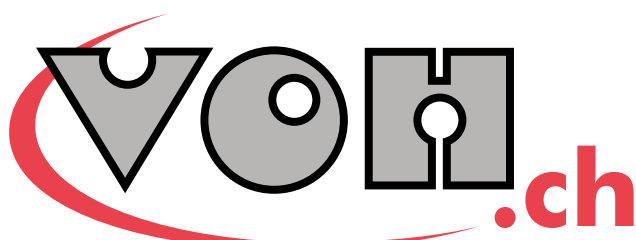
T +41 (0) 32 943 12 47

GARAGE ET CARROSSERIE
SCHWAB Sàrl

Grand-Rue 100 • 2608 COURTELARY
Tél. 032 944 14 44 • Fax 032 944 18 25



PEUGEOT



VOH SA
La Praye 5A CH-2608 Courtelary www.voh.ch
Tél: +41 (0)32 945 17 45 Fax +41 (0)32 945 17 55

CORMORET

LES AUTORITÉS COMMUNALES



vous souhaitez
une année 2019
remplie de joie,
de bonheur
et de santé



David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

présente ses intenses remerciements
et souhaite de joyeuses fêtes à sa fidèle clientèle



2612 Cormoret
Tél. 032 944 19 34 courtec@courtec.ch

Famille Zimmermann-Vaucher

Route Principale 17
Cormoret
Tél. 032 944 17 62

SELF-SERVICE
Fruits, légumes, miel,
pommes de terre, etc.
BOIS DE CHEMINÉE
Nous remercions notre
fidèle et honnête clientèle



ANDRÉ CHÉDEL
Ebénisterie
2612 Cormoret



Ecrin logis &
Modic Transports

Départ en retraite
un grand livre se ferme

Nous cessons toutes activités au 31 décembre 2018.
Un immense MERCI à VOUS TOUS pour toutes ces rencontres,
es échanges, la gentillesse, les bons et mauvais moments
mais surtout la confiance témoignée pendant ces longues années.
Certitude à l'aide reçue des collaborateurs.
Nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année.
Au plaisir de vous revoir au détour d'un chemin.
Danièle, Jean-Pierre Grélat



Chemin des Bains 1 CH-2612 Cormoret
Tél +41 32 941 48 28 Fax +41 32 941 48 44
ligne directe: +41 32 941 48 34
www.swisspool-balneo.ch



2612 Cormoret
Tél. 032 944 14 14



J. GANUILLET SARL
FERBLANTERIE - COUVERTURE
2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANUILLET.CH



Pawé des Moines
www.schwabounet.ch
Boucherie Schwab Cormoret
Tél. 032 944 14 21 / Fax 032 944 19 88



Jacques Lachat

2612 Cormoret
079 372 18 10
Un service de qualité
et de proximité
PAYSAGISTE

La Municipalité de



vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année

VILLERET



Ortho Schlup

Technique orthopédie
de chaussures Schlup sarl
dipl. féd. MBO

Corinne Schlup

Bottière
orthopédiste

J.-R. Fiechter 2 – 2613 Villeret
032 941 70 69 – 079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch – www.orthoschlup.ch
Conseils sur rendez-vous

*Ortho Schlup vous souhaite un joyeux Noël
et une bonne et heureuse année
et vous remercie de la confiance témoignée*



Assemblage et lubrification en horlogerie

- Champs du Clos 1
- CH-2613 Villeret
- Tél. 032 944 20 40
- Fax 032 944 20 45
- www.svm-micromecanique.ch
- info@svm-micromecanique.ch



Tél. 032 941 26 13 ou info@lefumet.ch
Magasin: rue Principale 15, Villeret



Nous remercions notre clientèle pour sa fidélité.
Joyeuses fêtes et meilleurs vœux!





Le plus grand hôtel du Jura bernois s'élèvera bientôt à Saint-Imier

44 chambres et deux dortoirs, dans le quartier de la Gare, dans un an à peine ?

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe, mais de celles qui ne fracassent rien et font au contraire miroiter des lendemains prometteurs. Depuis les nombreuses années que le sujet revenait de manière récurrente dans les conversations, dans les objectifs politiques, dans les desiderata des milieux économiques, sportifs et touristiques, on n'y croyait plus, à cet hôtel tant attendu. On avait pris l'habitude de loger ses visiteurs hors du Vallon, à La Chaux-de-Fonds ou à Bienne.

Un quartier en ébullition

Or si tout se passe comme prévu, cet hôtel tant réclamé devrait ouvrir ses portes en 2019 encore, dans un quartier de la gare qui fourmille de projets, avec trois études en cours: celle de Migros (dont une décision devrait tomber en février prochain), celle qui pourrait amener à la revalorisation des anciens abattoirs (dont le contrat d'emption pourrait aboutir à du concret ces tout prochains mois) et celle enfin qui pourrait engendrer une nouvelle utilisation des surfaces sises au sud des voies CFF.

La commune a d'ailleurs mandaté un bureau spécialisé pour étudier un concept de circulation dans le quartier, avec zone de convivialité autour de la gare.

Unique

C'est au duo Luc Chételat, administrateur de la HEG Arc, site delémontain, et Paul Dubrule, cofondateur du groupe hôtelier Accor, que l'on doit ce projet. Le Jurassien et le Genevois n'en sont pas à leur première collaboration dans l'investissement, qui ont créé ensemble l'Ibis de Delémont et envisagent d'en ouvrir un autre à Bienne.

Il reste qu'en terre imérienne, le duo d'investisseurs opte pour une toute nouvelle ligne hôtelière, une marque qu'il créera pour l'occasion. Son originalité première: un mélange de chambres de différentes classes, à savoir 32 chambres deux étoiles (15-16 mètres carrés), 12 chambres quatre étoiles (22-23 mètres carrés) et deux dortoirs de six à huit lits chacun.

Harmonieux

Luc Chételat en est persuadé, une telle mixité de clientèle est tout à fait possible, dans un immeuble dont les trois niveaux permettront d'offrir l'intimité nécessaire à chacun, tout en proposant un vaste salon susceptible de favoriser les échanges.

« Nous allons lancer là un genre de prototype particulièrement bien adapté aux petites villes, qui marie les avantages des différentes formes d'hébergement, hôtel classique, bed and breakfast, airbnb. Hors des clichés, nous allons proposer un établissement où les clients devraient se sentir chez eux », affirmait Luc Chételat la semaine dernière en présentant le concept.

Et de souligner qu'en plus du niveau de l'hébergement, le client pourra choisir sa manière de réserver et d'emménager, par un poste de check-in autonome ou avec l'hôte qui devra ressembler davantage à un gardien de maison qu'à un réceptionniste. Le client composera également son petit déjeuner, lequel réunira des produits du terroir régional et sera préparé par des prestataires locaux, assure l'investisseur. « Il n'est pas question de concurrencer les établissements de restauration imériens », ajoute-t-il non sans préciser que le client pourra s'approvisionner en boisson ou autres denrées régionales dans les frigos du salon; le concept inclura également des machines à laver et à sécher le linge, utilisables grâce au badge qui ouvrira la chambre.

Un investissement de 5 à 6 millions

En acquérant la bande de terrain actuellement en friche, où se trouvait un quai de chargement, les deux investisseurs envisagent de construire un bâtiment longiligne de quelque 84 mètres sur 8, plus étroit au rez-de-chaussée que dans ses étages, offrant donc un passage piétonnier sous galerie abritée.

La société Quai de la gare SA n'en est encore qu'au pré-projet, mais les grandes lignes se dessinent déjà, à commencer par la volonté d'une ossature

bois, très rapidement montée et aux coefficients excellents en matière d'isolation thermique et acoustique. On s'achemine vers des façades en crépis, de très grandes fenêtres, toutes les chambres étant ouvertes vers le sud, des locaux techniques, salle de conférence, salon, salle de petit déjeuner et autres dortoirs au rez-de-chaussée.

Le tout pour un investissement estimé de 5,5 à 6 millions de francs et la création d'une bonne dizaine d'emplois (équivalents plein temps). | de



La façade sud du futur hôtel



Vue sur le nord du bâtiment

Bibliothèque régionale ouverte durant les Fêtes

En raison des Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés du vendredi 21 décembre, à 16h, au jeudi 3 janvier, à 8h. La bibliothèque régionale, par contre, restera ouverte.

Il sera ainsi possible de fréquenter la bibliothèque durant les deux semaines des relâches, soit le jeudi et le vendredi. Les 27 et 28 décembre ainsi que les 3 et 4 janvier, l'horaire d'ouverture sera le suivant: de 9h à 11h et de 14h à 18h.

Habituellement ouverte le premier samedi du mois, elle ne le sera exceptionnellement pas le 5 janvier 2019. Le rythme normal reprendra à partir du mercredi 9 janvier 2019.

La ludothèque, elle, cessera temporairement ses activités le vendredi 21 décembre à 18h. Ces dernières reprendront également le mercredi 9 janvier, selon l'horaire habituel.

Le Musée de Saint-Imier est fermé actuellement, en raison de travaux de rénovation et d'agrandissement.

Le Conseil municipal a siégé à 43 reprises

Les membres de l'Exécutif

imérien ont pour leur part tenu leur 43^e et dernière séance de l'année et de la législature ce mardi 18 décembre. Une pause sera également observée durant les Fêtes de fin d'année. Les délibérations de l'Exécutif dans sa nouvelle composition reprendront le 15 janvier prochain.

Le Conseil municipal souhaite de belles Fêtes et une très bonne année 2019 à toutes et à tous.

90 ans au service de la commune

Cinq personnes ont reçu une attention au cours de l'année 2018 en signe de reconnaissance pour leur fidélité à la Municipalité de Saint-Imier. Daniel Riva (Bâtiments et infrastructures sportives) est au service de la commune depuis trois décennies.

15 ans de collaboration

Les autres membres du personnel affichent 15 années de collaboration. Il s'agit de Stéphanie Oprea (Musée), Marjorie Tornare (Services techniques et des finances), Fernando Dos Santos Marques (Equipement) et Gerolamo Pepe (Bâtiments et infrastructures sportives).

L'offre suscite la demande

De 8000 à la veille de l'an 2000, à moins de 300 l'année passée: le nombre des nuitées hôtelières a subi à Saint-Imier une chute vertigineuse. La faute à l'offre essentiellement (un seul établissement hôtelier aujourd'hui, ouvert irrégulièrement ces derniers mois), si l'on en croit l'investisseur Luc Chételat. Et de relater l'expérience vécue à Delémont avec l'hôtel Ibis construit par le même duo en 2011 et dont les 78 chambres (une folie selon nombre d'observateurs à l'époque!) affichent aujourd'hui un taux d'occupation de plus de 60%. « Le nombre de nuitées a quasiment doublé dans le district de Delémont ces sept dernières années. Lorsque l'offre est bonne, les visiteurs se mettent à dormir sur place. » | de

Un triangle d'or où l'on ne dort pas...

Outre les représentants des CFF, auxquels les deux investisseurs souhaitent acheter la bande de terrain nécessaire, le directeur de Jura bernois Tourisme Guillaume Davot et le maire de Saint-Imier, Patrick Tanner, prenaient part à la présentation de ce projet hôtelier. Par ces deux derniers, on apprenait que la demande touristique ne cesse de croître dans la cité, avec les offres du Parc régional Chasseral, celles de l'Espace découverte Energie, les itinéraires nationaux de SwissMobile qui s'y croisent et le domaine skiable des Bugnens-Savagnières. Et l'on ne parle même pas de la demande pressante émanant de l'économie, avec en particulier les prestigieuses marques horlogères, microtechniques ou autres, ainsi que la chocolaterie Camille Bloch et ses dizaines de milliers de visiteurs. A Saint-Imier, affirme Patrick Tanner, on est au cœur du triangle d'or national, entre chocolat, fromage (tête de moine en... tête) et horlogerie. Mais dans ce triangle d'or, on ne dort quasiment pas. Des trente hôtels recensés aujourd'hui dans le Jura bernois, pour un total de 343 chambres et 614 lits, un tout petit nombre se trouvent dans le Vallon de Saint-Imier. Le projet prévu répond à un besoin criant, souligne JbT en se réjouissant qu'il puisse répondre au développement touristique du Vallon, et en particulier d'une cité erguélienne sise entre quatre pôles importants, Mont-Crosin, Mont-Soleil, Bienne et La Chaux-de-Fonds. | de

Ramassage des déchets durant les Fêtes

Les Fêtes de fin d'année bouleverseront quelque peu l'organisation habituelle du ramassage des déchets à Saint-Imier. Ainsi, pour les ordures ménagères, les tournées du lundi et du mardi seront déplacées au jeudi. Celles des déchets verts, soit le jeudi, seront supprimées.

De manière détaillée, cela donne la planification suivante pour les deux périodes de Noël et Nouvel An:

- Ordures ménagères: les tournées des 24 et 25 décembre sont supprimées; elles sont remplacées par une tournée unique qui aura lieu le jeudi 27 décembre.
- Déchets verts: la tournée du

jeudi 27 décembre est supprimée; elle n'est pas remplacée.

- Ordures ménagères: les tournées des 31 décembre et 1^{er} janvier sont supprimées; elles sont remplacées par une tournée unique qui aura lieu le jeudi 3 janvier.
- Déchets verts: la tournée du jeudi 3 janvier est également supprimée et non remplacée.

La première tournée de l'année 2019 pour les déchets compostables aura lieu le jeudi 10 janvier. Elle se déroulera ensuite toutes les deux semaines pour reprendre son rythme hebdomadaire à partir du 4 avril 2019.

Pour mémoire, les sacs officiels sont à déposer sur le trottoir le jour même de la collecte avant 7h. Il n'est pas possible

de les déposer la veille sur la voie publique. Il s'agit ainsi d'éviter qu'ils soient éventrés par des renards, fouines et autres corneilles ou qu'ils éclatent sous les coups de pied de noctambules.

La Municipalité de Saint-Imier remercie chacun de l'attention portée à ces changements temporaires. | cm


SAINT-IMIER

Gilomen Carrelage
 Carrelages et silicones
 Rue le l'Envers 20
 2610 St-Imier
 032 940 18 03 079 208 14 96



la Mobilière
Bonne et heureuse année !
 L'équipe de l'agence de Saint-Imier
 vous remercie de la confiance témoignée
 Place du Marché 1, 2610 Saint-Imier
 032 942 68 20

PROUTES
 CONSTRUCTION ROUTIÈRE REVÊTEMENTS BITUMINEUX
 GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ MAÇONNERIE - BÂTIMENT
 2610 St-Imier / 2710 Tavannes 032 482 60 00 / info@prooutes.ch
 www.martiarcjura.ch



Nikles Toiture SA
 Ferblanterie / Couverture / Tubage
 Charpente / Rénovation
 2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
 www.nikles-toiture.ch



Coiffure
ROLAND
 et
ANITA
 Rue Dr-Schwab 8
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 27 90
 remercient leur fidèle clientèle
 et lui présentent leurs
 meilleurs vœux pour l'an 2019



pharmacieplus
 du vallon
 dr hugo figuieredo
 Votre pharmacien indépendant
 vous souhaite
**santé, équilibre,
 bonheur et liberté!**



Nikles Toiture SA
 vous remercie pour votre fidélité
 durant l'année 2018
 et vous adresse ses meilleurs vœux
 pour 2019

PIXEL INFORMATIQUE
 Rue Francillon 18 - Saint-Imier - 032 940 17 03
 www.pixel-informatique.ch
 Vente et réparation PC - Dépannage,
 maintenance, conseil - Service à domicile

Muammer Kurucu
 Brasserie de la Place
 Place du Marché 4 - Saint-Imier
 Tél. + Fax 032 941 40 80
Joyeuses fêtes!



Restaurant Pizzeria Du Nord
 C. & M. Pisanello
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 22 69
 Fermé
 du 23 au 26 décembre compris
 et du 30 décembre au 2 janvier compris



gianoli sa
 entreprise générale de construction
 032 942 88 42 - www.gianolisa.ch
 Rue du Midi 15 - 2610 Saint-Imier - courrier@gianolisa.ch
 remercie toute sa fidèle clientèle
 et lui souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

ASTRIA
 Informatique



bpa auto-école
 Biland Pierre-Alain - Dr-Schwab 3 - Saint-Imier - 079 651 47 33
**Cours de sensibilisation
 Auto - Moto**
 vous souhaite bons vœux
 et bonne route pour 2019

PLR
 Les Libéraux-Radicaux
 Section de Saint-Imier
 souhaite à tous les habitants de Saint-Imier et de la Région
 une bonne et heureuse année
2019
 Du cran et du cœur pour qu'il fasse toujours bon vivre à
 Saint-Imier et dans la région.



Garage et Carrosserie MERIJA
J.-B. Dubois
 ainsi que tout le personnel
 vous souhaitent une bonne année

 Agence Ford pour le
 Vallon de Saint-Imier
 Rue de Châtillon 24
 2610 SAINT-IMIER
 Tél. 032 941 16 13
 Fax 032 941 38 79
 www.merija.ch

MENUISERIE
 EN TOUS GENRES
J.-P. GERBER
 Ancienne Route de Villeret 4
 2610 Saint-Imier
 Atelier: 032 941 36 50
 Fax: 032 941 23 38
 Bureau: 032 941 23 47



Georges Aeby
 Entretien de jardin
 Taille - Abattage
 Plantation - Biotope
 Plateau de la Gare 1
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 489 19 42 (le soir)
 Natel 079 280 35 39



Les résidents et les collaborateurs de LA ROSERAIE
 Les enfants et les collaborateurs de la CRÈCHE BARBAPAPA
 Vous souhaitent une
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE !
 LA ROSERAIE HOME POUR PERSONNES ÂGÉES
 ETABLISSEMENT MÉDICO-SOCIAL, EMS
 LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45,
 WWW.LAROSERAIE.CH






La Municipalité de Saint-Imier vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019. Que cette nouvelle année vous permette d'atteindre vos objectifs, en vous offrant des perspectives inédites !

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES



BOURGEOISIE SAINT-IMIER
Joyeuses fêtes!

CHAUFFAGE



ROSSINI - GODEL
ST-IMIER - SONVILIER
032 940 72 50

SANITAIRE

Pharmacie Pilloud 

Homeopathie
Rue Francillon 15 - 2610 SAINT-IMIER
Tél. 032 941 21 94 - Fax 032 941 20 36



www.tac-tic.ch
Claude-Alain Tanner
claude-alain.tanner@tac-tic.ch

vous souhate de Joyeuses Fête de fin d'année et un belle et heureuse année 2019

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Tél. 032 396 10 20 • Fax 032 396 30 22
www.schwab-gemuese.ch

seit 1962

A votre service tous les mardis et vendredis sur les marchés de Saint-Imier

Moyens auxiliaires 

DOMITEC
Votre magasin en moyens auxiliaires de santé

Vivez plus longtemps chez vous!

Rue Francillon 30 2610 St-Imier
032 941 10 11 info@domitec.ch
www.domitec.ch

SALON ELLE & LUI

Sabine Vuilleumier Coiffure messieurs avec ou sans rendez-vous: 032 941 19 43
Adrien Gajo Coiffure dames sur rendez-vous: 032 941 32 40
Rue Francillon 12 - 2610 Saint-Imier

2019

Une bonne année pour faire progresser la solidarité et la justice sociale
Meilleurs vœux



Parti socialiste du Haut-Vallon de Saint-Imier

CHIESA VINS 1905 

Rue Dr-Schwab 6
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 23 55

info@chiesavins.ch
www.chiesavins.ch

La passion du vin depuis plus de 110 ans



Saint-Imier – Saignelégier

Surprise offerte le 24 décembre

Toute l'équipe Denner vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année!

23 décembre	10h-17h
26 décembre	10h-16h
30 décembre	10h-16h
2 janvier	10h-17h

FCR Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise
Vitres teintées - Location de véhicules
Vente de véhicules d'occasion



2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natel 079 549 65 75
E-mail : pierre.e@bluewin.ch

LUMIMENAGERS SARL


Place du Marché 2 | 2610 Saint-Imier
032 942 41 00 | graziella@lumimenagers.com
www.lumimenagers.ch

Vous souhate de joyeuses fêtes de fin d'année et se réjouit de vous retrouver en 2019




079 679 45 59

Claudio Gabbarini
Plâtrier-peintre
2610 Saint-Imier
2613 Villeret




La Société des Forces Electriques de La Goule vous souhate de Joyeuses Fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2019 !

Fermeture des bureaux : du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019



Société des Forces Electriques de La Goule
2610 Saint-Imier
www.lagoule.ch

SIMONE
coiffure 

FEMININ-MASCULIN
MAITRISE FEDERALE
SIMONE GERBER

B.-SAVOYE 60 2610 ST-IMIER
032 940 14 84

Crêperie «LE PHONO»



2610 St-Imier
032 941 41 01
Menu du jour 13.-
le-ve 8h15-20h
sa 8h15-14h / di fermé

Corps de Musique et Mus'En'Si invitent à la Collégiale



Les jeunes de Mus'En'Si rejoindront le Corps de Musique de Saint-Imier pour un concert de Noël haut en couleurs et en chaleur humaine

Le Corps de Musique imérien innove cette année pour son Concert de Noël, auquel il a convié le tout nouvel ensemble de jeunes Mus'En'Si, que dirige Rosario Rizzo. Musique de qualité, enthousiasme juvénile et ambiance chaleureuse au programme.

Placé sous la baguette d'Yvan Tschopp, le Corps de musique interprétera un répertoire varié et attrayant, composé d'une dizaine de morceaux sponsorisés par divers commerces, privés et autres entreprises.

Mus'En'Si proposera un genre de medley en milieu de concert, avant de jouer avec ses hôtes le morceau *Deck the Hall*, une très ancienne pièce traditionnelle du pays de Galles.

Une prometteuse verte colline...

Auparavant, le Corps de musique aura interprété des pièces provenant de diverses époques et régions du monde. En début de concert, on remarquera tout particulièrement *Green Hill*, avec pour soliste Cédric Châtelain à l'euphonium. Cette pièce prometteuse est signée du jeune compositeur belge Bert Appermont, dont on connaît la capacité à créer des thèmes tout simplement magnifiques.

Figurent également au programme *It's raining Men*, un véritable classique dance, puis *Sleighride*, la *Suite of Old American Dances*, ainsi qu'un morceau très récent, *General Sherman*, composé par Marc

Jeanbourquin dans le cadre du projet 2018 *Immortels*. Une pièce écrite en l'honneur du séquoia géant éponyme, considéré comme l'arbre à un seul tronc le plus imposant du monde et vieux de plus de deux mille ans.

Un *Christmas Medley* ne saurait manquer à un tel rendez-vous, qui se clôturera sur un air très connu, *Le Masque de Zorro*, signé James Horner.

Comme de coutume, le concert sera suivi d'un moment de partage avec le public, auquel le Corps de Musique offrira le vin chaud. | de

Dimanche 23 décembre
Collégiale 17h
Entrée libre, collecte
Vin chaud

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Assemblée d'automne

L'assemblée s'est tenue le lundi 10 décembre, à 19h30 à la cure, devant 15 ayants droit. Le budget 2019 présenté selon le nouveau système comptable MCH2 a été approuvé à l'unanimité.

Le conseil de paroisse a accueilli un nouveau membre, en la personne de Aline Ruchonnet, et a été renommé en bloc pour une législature de quatre ans. Il se compose de Yolande Haldimann, Raymonde Delalay, Françoise Zwahlen Gerber, Aline Ruchonnet, Raymond Glück et Maurice Baumann.

L'assemblée unanime a également nommé Françoise Zwahlen Gerber à la présidence du conseil pour cette nouvelle législature, conformément au

nouveau règlement d'organisation. Le conseil devrait compter sept membres, une place est donc encore à prendre!

Le nouveau site internet des paroisses de l'Erguël a été présenté et se consulte à l'adresse www.referguel.ch.

La paroisse est toujours en recherche d'un nouveau pasteur. Elle bénéficie cependant de la desservance de Marco Pedrolì, qui se déroule à la satisfaction générale, et en excellente collaboration avec Véronique Tschanz-Anderegg et les collègues de l'Erguël.

Les commissions musicale et de nomination d'un nouvel organiste ont commenté leur travail de l'année écoulée, ainsi que leurs projets pour 2019. Au

niveau des bâtiments, R. Glück a présenté le décompte final de la rénovation du parvis, qui en raison de quelques imprévus dépasse un peu le budget initial. Son aménagement (bacs à fleurs, bancs) sera entrepris au printemps prochain, le souhait de l'assemblée étant de le rendre attractif pour les stands du marché et les passants, mais d'éviter au maximum les parcs sauvages.

Au terme de cette assemblée, la présidente a remercié chaleureusement nos deux ministres ainsi que tous les collaborateurs et bénévoles de la paroisse pour le travail de cette année. La séance s'est terminée autour du verre de l'amitié.

| *le Conseil*

COUP DE CHŒUR

Concert de Noël

Comme chaque année, le Coup de Chœur, formé d'une cinquantaine de chanteurs, vous propose deux concerts, les 26 et 27 décembre. Au programme figurent une cantate de Telemann, une cantate de Bach et un psaume de Händel, trois œuvres pour chœur, solistes et orchestre. Un air de Bach pour alto et un concerto pour hautbois et violon de Bach également, compléteront le programme (voir annonce).

Mercredi 26 décembre
Collégiale Saint-Imier 20h
Jeuvi 27 décembre
Eglise de Lajoux 20h
Entrée libre, collecte



NOËL ENSEMBLE

Remerciements

L'équipe de Noël Ensemble tient à exprimer à ses principaux sponsors toute sa gratitude pour leur soutien: un grand merci à la municipalité de Saint-Imier, la paroisse évangélique réformée de Saint-Imier, Achermann Couverture SA, la Clientis Caisse d'Épargne CEC, la boulangerie Jean-François Leuenberger.

Elle remercie également tous les généreux donateurs qui ont contribué au succès de la fête: Aeschlimann et Waelti Sàrl; Astria Informatique Sàrl; F. et C. Bangerter Sàrl; Me Stéphane Boillat; Brasserie de la Place; Cabinet dentaire AMM Sàrl; Sandina Cananau; Chiesa et Cie SA; Chocolats Camille Bloch SA; Coiffure Annelise; la commission culturelle de Saint-Imier, les communes de Cormoret, Villeret, Sonvilier et Renan; Crêperie Le Phono;

Diatel SA; Isabelle Druenne; Evro Photocopies SA; Ficonom SA; Fisca Gestion Sàrl; Fleurs La Clairière; funiculaire Saint-Imier-Mont-Soleil SA; Dr Tiziana Genovese; Menuiserie J.-P. Gerber; Me Dimitri Gianoli; Gilomen carrelage; Guenat SA Montres Valgines; Hans Richard; Hôpital du Jura bernois SA; Fiduciaire Houriet; Id3A Sàrl; IMZA Globale Construction SA; Nadya Jacot; Jobin Optique; Anne Claude Juin; Christiane Kernén; La Torsade Sàrl; Me Daniel Laubscher; Yves Mathys; MBR Architecture SA; Mobilière Suisse; Me Philippe Munari; Paroisse catholique chrétienne Saint-Imier; Paroisse catholique romaine Saint-Imier; les paroisses réformées de Villeret et Sonvilier; Pharmacie du Vallon SA; Pizzeria du Nord; Giovanni Puzella électricité;

Pierre-André Rochat; Rosini-Godel chauffage Sàrl; Schaedler Peinture; Kiosque André Schori; Smile Line SA; Marie-Claire Thomas; Sandro de Tomi; Entreprise de construction Jacques Vuitel; Corinne Zenger.

Ses remerciements vont encore à la bourgeoisie de Saint-Imier, à l'Imprimerie Bechtel, à Nicole et John Nappiot, à Sandra et Dominique Moszczanski pour leurs dons en nature, et naturellement à tous les chanteurs et musiciens, ainsi qu'à tous les bénévoles et tous les participants qui ont fait de l'édition 2018 de Noël Ensemble un beau moment de partage et de convivialité.

L'équipe se réjouit de vous retrouver en 2019 et vous souhaite de joyeuses Fêtes et une bonne et heureuse année!

SAINTIMANIA

Moins de 800 billets encore en vente

A quatre semaines de la première, trois quarts des places de la revue 2019 sont occupées. Pour la formule «repas + spectacle», les billets se font de plus en plus rares.

Mardi soir, il ne restait que 767 places sur les 2911 disponibles pour les six représentations qui marqueront le «Clap de fin» de la mythique troupe imérienne, les 18, 19, 20, 24, 25 et 26 janvier. C'est désormais une certitude, les deux samedis se joueront à guichets fermés. Le vendredi de la première, il restait en début de semaine 62 billets

disponibles sur la galerie et une quinzaine pour la formule «repas+spectacle». Pour les autres représentations, que ce soit à table ou pour le spectacle seul, toutes les envies peuvent encore être satisfaites.

Les billets peuvent être réservés par téléphone (032 941 47 27) ou en passant directement chez Clientis Caisse d'Épargne à Courtelary, Saint-Imier, Sonceboz, Tramelan ou La Chaux-de-Fonds. L'état des places disponibles peut par ailleurs être consulté sur le site www.saintimania.ch. Celui-ci est mis à jour quotidiennement.

Attractivité mise en avant

Le 24 décembre, de 10h à 12h, une tente sera installée par la RJB sur la place du Marché de Saint-Imier, dans le but de réaliser une émission «spéciale Noël». Des discussions au sujet de l'attractivité de la commune sont au programme de cette émission, qui verra intervenir la commune de Saint-Imier, le Funiculaire, la Clientis (CEC) et le CIDE. Des concours seront aussi organisés, avec la possibilité de gagner des bons CIDE.

BOURGEOISIE DE SAINT-IMIER

Un logo qui en dit long

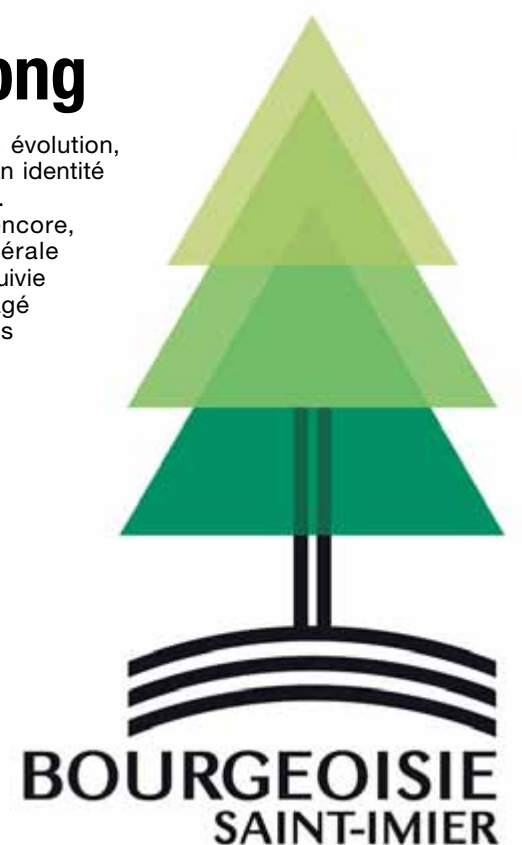
Le 28 novembre dernier, 35 votants se sont réunis dans les locaux de l'entreprise forestière de la Bourgeoisie de Saint-Imier. Les membres présents ont approuvé à l'unanimité le budget 2019 bien que déficitaire. Monika Gerber et Sandra Carnal ont été réélues dans leurs fonctions respectives de vérificatrice des comptes et de membre du conseil de Bourgeoisie.

Après quelques communications sur les dossiers en cours, le président Serge Terraz a eu le plaisir de présenter le nouveau logo de la corporation.

Le conseil s'est approché de Martine Meyer, artiste aux multiples talents, pour imaginer un logo représentant les valeurs de la corporation. Le sapin au tronc solide et aux racines bien ancrées dans le sol symbolisent une Bourgeoisie attachée à son histoire qui, dans cette

époque en pleine évolution, veut conserver son identité et servir de repère.

Cette année encore, l'assemblée générale d'automne a été suivie d'un repas partagé par les membres présents, leurs familles, et les collaborateurs de la corporation.



REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur

Mario Pierre-André Gianoli

tient à vous remercier chaleureusement pour les multiples témoignages d'affection et de sympathie reçus depuis son décès. Votre présence lors de la cérémonie, vos témoignages d'affection et de sympathie, vos messages, vos fleurs, vos dons, ..., qui se sont répétés au cours de ces derniers mois ont été d'autant plus appréciés qu'ils n'ont pas manqué de nous accompagner mais aussi de saluer l'homme sincère, intègre et humble que nous avons connu.

La famille

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



50 ans de mariage

Vendredi 14 décembre, le couple Hinni Catherine et Willy fêtaient ses 50 ans de mariage.

A cette occasion, une délégation du Conseil représenté par Rosemarie Jeanneret et Nicolas Wüthrich s'est rendue chez ces derniers pour leur adresser toutes ses félicitations.

C'est par un beau ciel bleu avec une température de -10°C que Catherine et Willy se sont dit oui à Saint-Imier sous le regard bienveillant de leurs proches et du pasteur Marti.

Leur premier flirt a eu lieu à la piscine de Saint-Imier.

Catherine est issue d'une famille de douze enfants et est arrivée à Saint-Imier à l'âge de 14 ans après avoir déménagé de nombreuses fois. C'est ensuite à la Migros à Saint-Imier qu'elle a fait son apprentissage et travaillé jusqu'à son mariage.

Willy pour sa part est arrivé en 1949 à Saint-Imier et ses parents ont exploité le domaine de La Clef. Il est l'aîné d'une

famille de cinq enfants. Il a fait un apprentissage de bûcheron à la bourgeoisie de Saint-Imier où il a ensuite travaillé durant quelques années.

C'est en 1970 que le couple est venu s'établir à Sonvilier et a acheté une maison qui a subi de nombreuses rénovations tout au long des années pour accueillir aujourd'hui le couple au rez-de-chaussée. Willy s'est mis à son compte en 1982. C'est ensuite au Pré-aux-Bœufs qu'il a travaillé durant vingt ans, tout d'abord comme agriculteur, puis comme aide-soignant et enfin comme chauffeur.

Quant à Catherine, elle a consacré son temps à l'éducation de ses deux enfants durant 14 ans et a ensuite repris un travail à la Migros de La Chaux-de-Fonds. Depuis six ans, le couple profite d'une retraite heureuse et active, entourée de leur famille, de leurs lapins et également de leurs abeilles. De plus, ils ont la joie d'être sept fois grands-parents et passent du temps avec leurs petits-enfants. Nous remercions encore le couple pour leur chaleureux accueil et leur gentillesse et leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur. | cm



Service de voirie

Collaboration entre Renan et Sonvilier

Les travaux publics de Renan et de Sonvilier vont collaborer au niveau du service de piquet. Cette entraide intercommunale concernera principalement le salage. Dès lors, ne soyez pas surpris, cet hiver, de croiser des véhicules de Sonvilier intervenant à Renan et inversement.

Vice-maire

Lors de sa dernière séance de l'année, le Conseil municipal a renommé Nicolas Wüthrich à la fonction de vice-maire pour l'année 2019. | cm

Fin de la restriction d'eau

Le niveau des sources est à nouveau suffisant et la restriction d'eau mise en place depuis le mois de juillet dernier a enfin pu être levée. | cm

Fermeture du bureau communal

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé du vendredi 21 décembre 2018 à midi jusqu'au vendredi 4 janvier 2019. Une permanence sera assurée en cas d'urgence : du 24 décembre au 31 décembre 2018 par Marc Jean-Mairet au 079 342 46 91 et du 31 décembre au 4 janvier 2019 par Rosemarie Jeanneret au 079 590 77 36. Le personnel ainsi que le conseil municipal vous remercie de votre compréhension et vous souhaite de belles Fêtes de fin d'année. | cm

Déménagement de la crèche

Le Conseil a le plaisir d'informer sa population que la crèche communale «Les Razmokets» a déménagé en date du 19 octobre 2018. Elle se situe actuellement à la rue Fritz-Marchand 2 dans des locaux plus spacieux et sur deux étages.

Des journées portes ouvertes seront organisées le printemps prochain pour la population.

Le Conseil Communal remercie vivement le personnel de la crèche qui a activement participé au déménagement et n'a pas ménagé ses efforts depuis afin de rendre le nouveau lieu d'accueil des petites têtes blondes chaleureux et convivial.



COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



Les aînés fêtent Noël

Mercredi dernier, sur l'invitation de la Paroisse, les aînés et les personnes isolées de la localité se sont retrouvés à la salle polyvalente pour y vivre un moment très chaleureux.

Pour commencer, un excellent dîner a été servi puis les enfants de l'école villageoise ont entonné de beaux chants de Noël. La relation communicative entre les générations demeure un moment fort amical.

Pour les autorités communales, le message de Jocelyne Perucchini a placé l'accent sur les diverses possibilités qui permettent aux aînés de garder une vie sociale. Le fait de ne pas rester isolé chez soi est bon pour le moral et permet de partager les joies et les peines du quotidien. Informations ont été données que le Bancomat sera remplacé par la Banque Raiffeisen dans le courant de l'année prochaine et que la

reprise du petit magasin du village est en bonne voie!

Le pasteur, M. Médebielle a donné lecture d'un conte de circonstance et a invité l'assemblée à chanter. Pour agrémenter le tout, l'ambiance musicale a été assurée par «Jean et Christian» à la Schwytzoise.

Félicitations à tous les acteurs de ce magnifique programme et tous nos sincères remerciements aux organisateurs. | jp



Erratum

Dans le compte-rendu de l'assemblée communale du 10 décembre publié la semaine passée, un chiffre a mal été reporté par la rédaction, qui s'en excuse grandement.

Le crédit d'investissement pour l'aménagement de sept places de stationnement devant la halle polyvalente et le goudronnage au nord du bâtiment est de 45000 francs et non pas de 5000 francs. Celui-ci avait été accepté par 16 voix et un avis contraire.

Avis à la population

Le Conseil communal a le plaisir d'informer la population que l'épicerie du village a trouvé un reprenneur et réouvrira entre les Fêtes de fin d'année. L'agence postale est par conséquent maintenue au village.

Nous sommes très heureux que ce petit magasin puisse continuer à exister, et souhaitons beaucoup de satisfaction aux nouveaux gérants dans leur nouvelle activité. | le Conseil communal

COMMUNIQUÉ DU PS HAUT-VALLON

Législature, clap de fin

La précédente législature se termine dans quelques jours et une nouvelle législature de quatre ans commence. Si les dernières élections de novembre n'ont pas modifié l'échiquier politique à Saint-Imier, la population imérienne a élu beaucoup de nouvelles têtes tant au législatif qu'à l'exécutif et c'est encourageant de voir qu'il y a encore des personnes pour s'engager pour la communauté.

Nous profitons pour remercier les conseillers et conseillères qui nous quittent et souhaiter bon vent à tous les nouveaux. Un merci particulier à Francis Dattwiler qui, après un long parcours politique, a décidé de prendre sa retraite. Aux dernières nouvelles, il ne se retire pas complètement puisqu'il continuera à aider notre fraction dans les défis futurs. Une cordiale bienvenue à Olivier Zimmermann qui le remplacera au Conseil Municipal et qui a accepté ce nouveau défi. Ses compétences nous seront très utiles. Un grand merci à tous ceux qui se sont engagés ces dernières quatre années car ils ont fait preuve d'un investissement important.

De nombreux défis nous attendent et finalement si la précédente législature tire sa référence, en réalité tout conti-

nue. Le dernier conseil de ville de début décembre a voté de mieux rémunérer ses conseillers municipaux ainsi que d'autres postes et ce n'était que justice. Aucun conseiller ne travaille pour sa rémunération mais il est normal de reconnaître le grand travail qui est fait. Dès février prochain, la population imérienne votera sur deux projets qui ont brillamment passé la rampe au vote: le projet de chauffage à distance ainsi que le nouveau bâtiment des services publics. Le projet de fusion des Communes avance. Saint-Imier va prochainement disposer d'un hôtel dans le secteur de la gare et cela comblera un grand vide. La nomination du travailleur social en milieu scolaire devrait intervenir prochainement avec une entrée en fonction pour la rentrée scolaire de l'été prochain. Le résultat de plusieurs motions en cours devrait être présenté ces prochaines semaines au conseil de ville pour approbation. Divers aménagements comme par exemple notre Salle de Spectacles devraient être réalisés dans un avenir très proche. L'avenir de la Maison de Musique n'est pas encore scellé.

Nous pourrions encore allonger la liste de ce qui reste à faire pour que notre commune

rayonne encore plus et qu'il y fasse bon vivre. Nous profitons de ces lignes pour remercier tous les habitants et les habitantes de Saint-Imier qui portent un intérêt à notre travail et nous avons bien conscience que tous les conseillers ont été élus pour être à l'écoute de la population encore davantage.

A l'occasion de ces Fêtes, nous souhaitons à toute la population imérienne des belles Fêtes de fin d'année et un 2019 radieux et heureux.

| la fraction socialiste du législatif de Saint-Imier

RENAN AVIS OFFICIELS



Service de voirie

Collaboration entre Renan et Sonvilier

Les travaux publics de Renan et de Sonvilier vont collaborer au niveau du service de piquet. Cette entraide intercommunale concernera principalement le salage. Dès lors, ne soyez pas surpris, cet hiver, de croiser des véhicules de Sonvilier intervenant à Renan et inversement.

| municipalités de Renan et Sonvilier

Préavis important !

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 11 janvier

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 6 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

SAINT-IMIER

LES LAURIERS
 Établissement Médico-Social | Appartements avec prestations



Réunir autonomie, confort et sécurité

Nous vous proposons: Un établissement médico-social avec une prise en charge de qualité en chambres individuelles.

Notre structure de onze appartements avec services et prestations, complètement équipés: cuisine vitrocéramique, réfrigérateur et lave-vaisselle, salle de bains adaptée y compris un séjour et une chambre à coucher. Un espace restauration est à votre disposition au niveau inférieur de votre immeuble, ainsi qu'une buanderie, un salon de coiffure, de podologie, d'esthétique. Prestations de ménage, lessive, soins, restauration et animation selon vos besoins. Place de parc privée.

Rue de la Clé 36, 2610 St-Imier Tél. 032 942 40 40 Fax: 032 942 40 49
 info@leslauriers.ch - www.leslauriers.ch

RIO BAR

FERMETURE

Un grand merci à ma fidèle clientèle pour m'avoir accompagnée dans cette belle aventure durant plus de 20 ans!

Dernière soirée le samedi 29 décembre. Réouverture par les nouveaux tenanciers prévue en février 2019.

En vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année. *Pinho Mila*

GRÜNENWALD-NIKLES S.A.
 Ferblanterie • Couverture • Charpente
 Installation Solaire

079 204 28 35
 info@grunenwald-nikles.ch

2607 Cortébert
 2610 Saint-Imier

Fleurs la Clairière

Rue du Temple 5
 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 32 20

Fermé
 du mardi 1^{er} janvier au dimanche 6 janvier

Meilleurs vœux pour 2019

Laiterie Demont
 Maître fromager
 Benjamin Demont
 Temple 3 – 2610 Saint-Imier
 Tél. 032 941 43 32

*La Corale ticinese di Saint-Imier
 augura un caloroso Natale e Felice Anno Nuovo
 a tutti i socci, familiari e simpatizzanti.*




Diatel
 DISTRIBUTION RADIO, TV, INTERNET, TÉLÉPHONE
 2610 Sonvilier 032 941 41 42 www.diatel.ch

Nos bureaux seront fermés
 du vendredi 21 décembre 2018 à 16h
 au mercredi 2 janvier 2019 inclus

Le service de piquet (032 941 41 42) est disponible de 8h à 20h, uniquement en cas de PANNE inhérente au fonctionnement du télé-réseau Diatel.

Nous vous remercions de la confiance témoignée durant l'année 2018 et vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et nos meilleurs vœux pour l'année 2019.

Diatel SA

Baby Blue et Luclana couture

Place du Marché 2
 2610 Saint-Imier
 032 941 26 14

SONVILIER

SYB scierie SONVILIER

Yves Bernard
 Commerce de bois
 Sciage à façon
 Plaquettes de bois pour jardin et talus

info@scierie-syb.ch
 079 680 86 17
 2615 Sonvilier

remercie sa fidèle clientèle

LA FERRIÈRE

Les Autorités communales de La Ferrière souhaitent à tous les citoyens, leurs meilleurs vœux pour 2019



merci

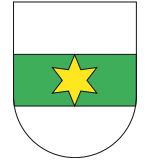
*aux annonceurs
qui ont choisi*

la FAC

pour support publicitaire en 2018

RENAN

LA MUNICIPALITÉ
DE RENAN



vous présente ses
meilleurs vœux pour
la nouvelle année

TRAMELAN



*Tramelan
vous souhaite
une année 2019
douce et généreuse*



Grand-Rue 87 2720 Tramelan Tél. 032 486 96 00 Fax 032 486 96 02	Grand-Rue 68 2735 Malleray Tél. 032 492 46 00 Fax 032 492 46 02	Champ-de-Chin 6-8 2735 Bévilard Tél. 032 491 66 00 Fax 032 491 66 02
--	--	---

info@alouettes.ch www.alouettes.ch



F.M. TSCHAN
PAPETERIE-LIBRAIRIE
JOUETS

*remercie sa fidèle clientèle
et lui souhaite
une très bonne nouvelle année*

DIVERS

**CLAUDE
Edgar et Anne**

Boulangerie - Pâtisserie - Tea-Room
2338 Les Emibois - 032 951 14 47



*Joyeux Noël
et Bonne Année 2019*

GIGANDET Frères SA
2714 Les Genevez

Scierie Charpente Ossature bois
Couverture Menuiserie

Tél. 032 484 98 86
info@gigandet-bois.ch



www.gigandet-bois.ch



Philippe Cattin
Mobile: +41 (79) 409 07 82
E-mail: philippe.cattin@baloise.ch

Stephan Eicher
Mobile: +41 (79) 744 57 75
E-mail: stephan.eicher@baloise.ch

Jean-François Carnal
Mobile: +41 (78) 899 84 77
E-mail: jean-francois.carnal@baloise.ch

Bâloise Assurance SA
Bâloise Vie SA
Agence générale Jura bernois
Rue du Quai 20
CH-2710 Tavannes
00800 24 800 800
www.baloise.ch



Joyeuses fêtes



**Fromagerie
K. Zimmermann**
La Chaux-d'Abel
Tél. 032 961 11 53
Fax 032 961 11 14

E-mail: k-a.zimmermann@freesurf.ch
Nos spécialités: Le Chaux-d'Abel
La Tête-de-Moine
Yogourts « maison »
Plats de fromages sur commande
Apéros, dégustations sur réservation
dans nos anciennes caves!

**PLEIN SUCCÈS
POUR LA NOUVELLE
ANNÉE
EN INSÉRANT
DANS LA FAC!**

Garage Kocher
SUBARU Spécialiste SUBARU
Vente, réparation toutes marques

Frédéric Bassin Tél. 032 963 11 74
2616 Renan Fax 032 963 16 09
www.garage-kocher.ch info@garage-kocher.ch

le GARAGE Daltec
MULTIMARQUE
garagekocher.multimarque.com



Du mouvement dans le personnel

La fin de l'année 2018 sera marquée par le départ de plusieurs employés au service de la Municipalité, ceci pour des raisons autant variées que différentes. Ainsi au Service social, Laetitia Etienne a choisi de poursuivre son activité professionnelle sous d'autres cieux. Elle quittera son poste à la fin février de l'an prochain. La mise au concours est ouverte. Aux impôts, c'est Megan Boss qui a rompu ses rapports de service. M^{me} Boss s'en ira à fin mars. Finalement, la voirie devra se trouver un nouveau chef d'équipe. La Municipalité et Adrien Chaignat se sont mis d'accord pour cesser les rapports de travail. Le Conseil municipal regrette évidemment l'ensemble de ces départs, il remercie chacune et chacun pour l'engagement et souhaite à toutes et tous un avenir professionnel radieux. | *le chancelier*

Délégations officielles

Le Conseil municipal a désigné ses représentants aux manifestations suivantes:

Paroisse réformée, invitation à «Une table pour tous», Maison de paroisse réformée, lundi 24 décembre, 18h30: Philippe Augsburger.

Association d'aide aux migrants Tramelan, Amitra, assemblée générale, CIP, mercredi 9 janvier, 19h30: Philippe Augsburger.

ARJB, invitation à la séance d'information relative au lancement de la procédure publique d'information et participation concernant le plan directeur sectoriel VTT du Jura bernois, Tavannes (salle communale), mardi 15 janvier, 20h: Philippe Augsburger, Christophe Gagnebin et Pierre Sommer. | *le chancelier*

Les dicastères répartis

C'est dans une atmosphère sereine et studieuse que les membres élus du Conseil municipal ont réparti les dicastères du Conseil municipal pour la 18^e législature 2019-2022 lors d'une rencontre informelle. Sans grande surprise, les nouveaux élus se sont partagé les dicastères des membres sortant du collège.

En moins d'une heure de temps, l'affaire était sous toit. Conscients de la gravité du moment et de la tâche qui les attend, les membres du Conseil municipal élu de Tramelan, sortis des urnes le 25 novembre, ont procédé avec efficacité à la traditionnelle répartition des dicastères d'avant la nouvelle législature. Celle-ci s'est déroulée lors d'une séance informelle qui s'est tenue mercredi 13 décembre en fin de journée.

Selon l'ordre d'ancienneté, les conseillers municipaux André Ducommun, PS, Christophe Gagnebin, PS, Pierre Sommer, UDC, se sont expri-

més et ont manifesté leur intérêt à conserver leur dicastère, cela pour autant que la bonne répartition de ceux-ci n'en soit pas affectée. Durant la nouvelle législature qui débutera le 1^{er} janvier pour 4 ans, M. Ducommun conservera donc le dicastère des bâtiments publics et la sécurité, M. Gagnebin l'urbanisme, les transports et l'environnement et M. Sommer les Sports-Tourisme-Loisirs et l'agriculture-forêts. M. le maire Philippe Augsburger, PLR, a quant à lui annoncé sa volonté de se maintenir aux Finances/Inspection de police, en plus de la Mairie.

Les nouveaux élus à l'Exécutif ont décidé ensuite de prendre en charge les dicastères vacants, dans l'ordre établi par leur résultat électoral: Carine Bassin-Girod gèrera les écoles et la culture en remplacement de Beat Geiser, Groupe Débat, Mathieu Chaignat, Groupe Débat, les Services techniques en remplacement de Kurt Zingg, PS,

et Karine Voumard, PLR, l'Action sociale en remplacement de Florian Voumard, PLR. Les suppléances ont également été définies.

La validation de cette répartition de dicastères et des suppléances, l'élection à la vice-mairie pour 2019 et la répartition des délégations dans des organes où la Municipalité est représentée se feront lors de la première séance de la nouvelle législature qui est fixée au mardi 8 janvier. Ce sera aussi l'occasion de valider la nouvelle répartition des dicastères.

En résumé: 18^e législature de la commune de Tramelan, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022: (voir tableau).

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Philippe Augsburger, maire, au 032 486 99 90 ou mairie@tramelan.ch

| *le chancelier*

Dicastères	Titulaires	Suppléants
Mairie	Philippe Augsburger	Vice-maire
Finances	Philippe Augsburger	André Ducommun
STT	Mathieu Chaignat	Christophe Gagnebin
Bâtiments publics, Sécurité	André Ducommun	Pierre Sommer
Agriculture/forêts, STL	Pierre Sommer	Philippe Augsburger
Instruction publique, culture	Carine Bassin-Girod	Karine Voumard
Urbanisme, enviro., transports	Christophe Gagnebin	Mathieu Chaignat
Action sociale, jeunesse	Karine Voumard	Carine Bassin-Girod

Commissions permanentes: fin de mandat

Le Conseil municipal a pris acte en séance du 11 décembre du souhait de plusieurs commissaires de terminer leur mandat à l'issue de l'année 2018 qui correspond à la fin de la législature.

Démissionnement

- Yolande Augsburger, membre de la commission Culture
- Lucien Bühler, membre de la commission d'environnement
- Loïc Chiquet, membre de la commission de promotion économique
- Loïc Chiquet, membre de la commission non permanente «Pour une dynamisation de la localité»
- Sandrine Gagnebin Cattoni, membre de la commission du Service dentaire scolaire
- Daniel Gerber, représentant de la commune de Mont-Tramelan dans la commission du cimetière.
- Jean-Charles Juillard, membre de la commission d'environnement
- Mathias Lerch, membre de la commission des bâtiments publics
- Nicolas Sauthier, membre de la commission de promotion économique
- Hervé Scheidegger, membre de la commission des bâtiments publics
- Karine Voumard, membre de la commission d'école

Les remplaçants à ces membres démissionnaires seront recherchés dans le pre-

mier semestre 2019. Quant aux membres des commissions permanentes élus par le Conseil général, ils le seront lors de la séance constitutive du Conseil général de Tramelan, qui est aussi la première séance de la nouvelle législature, fixée au lundi 28 janvier, au CIP, à 19h30. Pour rappel, ces séances sont ouvertes au public.

Le Conseil municipal remercie les commissaires de leur engagement pour la collectivité publique, autant celles et ceux qui ont décidé de terminer leur mandat au 31 décembre que celles et ceux qui le poursuivent durant la prochaine législature. | *le chancelier*

Fermeture durant les Fêtes

Les bureaux de l'administration (Hôtel de Ville-Grand-Rue 106 - et Services techniques - Promenade 3) seront fermés dès le vendredi 21 décembre 2018 jusqu'au jeudi 3 janvier 2019.

La déchetterie (Trame 13) sera également fermée au public durant cette période, avec réouverture selon horaire habituel le lundi après-midi 7 janvier. Nous vous remercions de votre compréhension. | *le chancelier*

CINÉMATOGRAPHE TRAMELAN

Un courant venu depuis la Chine

Quatrième soirée de Connaissance du Monde

Le Cinématographe et Connaissance du Monde proposent une conférence et un film qui feront venir un morceau de la Chine dans nos contrées. «Les sirènes du fleuve Yangzi» est une création sur le plus long fleuve de Chine, avec ses plus de 6000 kilomètres, le célèbre Yangzi. Anciennement nommé Yang Tsé Kiang, c'est en suivant son cours qu'il sera possible d'explorer la Chine contemporaine, des mégapoles modernes aux villes fantômes. Chaque rencontre de femmes, d'hommes, de paysages, de lieux, de monuments révèle le foisonnement de la Chine, ses contradictions, la coexistence de dynamiques, de vies sur un même territoire, au sein d'un groupe humain pluriel. Elle permet également de découvrir la métamorphose à l'œuvre, puisque la Chine mue depuis cinquante ans de manière exponentielle.

Mardi 15 janvier, 20h
Le Cinématographe Tramelan



Préavis important!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains

Première parution d'après les vacances: vendredi 11 janvier

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 6 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

EN SALLES 

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

LE RETOUR DE MARY POPPINS
 VENDREDI 21 DÉCEMBRE, 18 H
 SAMEDI 22 DÉCEMBRE, 14 H ET 20 H
 DIMANCHE 23 DÉCEMBRE, 10 H ET 17 H
 LUNDI 24 DÉCEMBRE, 15 H

de Rob Marshall, avec Emily Blunt, Meryl Streep, Lin-Manuel Miranda, Colin Firth. Londres, années 1930, durant la Grande Dépression. Devenu adulte, Michael Banks travaille à la banque où son père était employé, et vit toujours au 17 allée des Cerisiers avec ses trois enfants- Annabel, Georgie, John et leur gouvernante Ellen. En français. Durée 2 h 11.

MORTAL ENGINES
 VENDREDI 21 DÉCEMBRE, 20 H 45

reprise.

AMANDA
 SAMEDI 22 DÉCEMBRE, 17 H 30
 LUNDI 24 DÉCEMBRE, 18 H
 MARDI 25 DÉCEMBRE, 20 H

de Mikhaël Hers, avec Vincent Lacoste, Isaure Multrier, Stacy Martin. Paris, de nos jours. David, 23 ans, vit au présent. Il jongle entre différents petits boulots et recule, pour un temps encore, l'heure des choix plus engageants. Le cours tranquille des choses vole en éclats quand sa sœur aînée meurt brutalement. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 47.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE
 DIMANCHE 23 DÉCEMBRE, 20 H

reprise.

THE BOOKSHOP
 LUNDI 24 DÉCEMBRE, 20 H
 MARDI 25 DÉCEMBRE, 17 H
 JEUDI 27 DÉCEMBRE, 17 H 30 

voir ci-contre.

BOHEMIAN RHAPSODY
 DIMANCHE 23 DÉCEMBRE, 14 H

reprise.

MIA ET LE LION BLANC EN AVANT-PREMIÈRE
 MARDI 25 DÉCEMBRE, 15 H
 MERCREDI 26 DÉCEMBRE, 15 H
 DIMANCHE 30 DÉCEMBRE, 14 H
 LUNDI 31 DÉCEMBRE, 17 H 30

de Gilles de Maistre, avec Mélanie Laurent. Mia a 10 ans quand elle noue une relation hors du commun avec Thor, un lionceau blanc né dans la ferme d'élevage de félins de ses parents en Afrique du Sud. Pendant trois ans, ils grandissent ensemble et apprennent à s'aimer comme frère et sœur... En français. Dès 6 ans. Durée 1 h 38.

PUPILLE
 MERCREDI 26 DÉCEMBRE, 17 H
 VENDREDI 28 DÉCEMBRE, 18 H
 MARDI 1^{ER} JANVIER, 20 H

de Jeanne Herry, avec Sandrine Kiberlain, Gilles Lellouche, Elodie Bouchez. Le jour de sa naissance, Théo est remis à l'adoption par sa mère biologique. C'est un accouchement sous X. La mère a deux mois pour revenir sur sa décision... ou pas. Les services de l'aide sociale à l'enfance et le service

adoption se mettent en mouvement. En français. 8 ans (sugg. 14). Durée 1 h 48.

AU BOUT DES DOIGTS
 MERCREDI 26 DÉCEMBRE, 20 H
 VENDREDI 28 DÉCEMBRE, 20 H 30
 SAMEDI 29 DÉCEMBRE, 18 H
 DIMANCHE 30 DÉCEMBRE, 20 H
 LUNDI 31 DÉCEMBRE, 21 H 30 ET 00 H

de Ludovic Bernard, avec Jules Benchetrit, Lambert Wilson, Kristin Scott Thomas. La musique est le secret de Mathieu Malinski, un sujet dont il n'ose pas parler dans sa banlieue où il traîne avec ses potes. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 46.

SPIDER-MAN, NEW GENERATION
 JEUDI 27 DÉCEMBRE, 15 H
 SAMEDI 29 DÉCEMBRE, 15 H
 MARDI 1^{ER} JANVIER, 14 H

de Bob Persichetti, Peter Ramsey, Rodney Rothman. Le film raconte les aventures de Mike Morales, un adolescent de Brooklyn évoluant dans le Spider-Verse, un monde aux possibilités infinies où le masque peut être porté par plusieurs personnages. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 53.

LE GENDRE DE MA VIE
 JEUDI 27 DÉCEMBRE, 20 H
 SAMEDI 29 DÉCEMBRE, 21 H
 DIMANCHE 30 DÉCEMBRE, 17 H
 LUNDI 31 DÉCEMBRE, 15 H

de François Desagnat, avec Kad Merad, Zabou Breitman, Julie Gayet. Stéphane et Suzanne sont parents de trois jeunes femmes, le tableau



LE RETOUR DE MARY POPPINS

peut sembler idéal mais Stéphane n'a jamais eu de fils et a toujours rêvé d'en avoir. Pour combler cette frustration, il s'accapare ses gendres et en tombe plus vite amoureux que ses filles. En français. 12 ans. Durée 1 h 40.

L'EMPEREUR DE PARIS
 MARDI 1^{ER} JANVIER, 17 H

de Jean-François Richet, avec Vincent Cassel, Freya Mavor, Denis Ménochet. Napoléon est au sommet de son règne et Vidocq – le seul homme à avoir réussi à s'évader de deux prisons de haute sécurité – est une légende. En français. 14 ans. Durée 1 h 50.

AU ROYAL À TAVANNES

THE BOOKSHOP
 JEUDI 20 DÉCEMBRE, 20 H
 VENDREDI 21 DÉCEMBRE, 20 H
 SAMEDI 22 DÉCEMBRE, 21 H
 DIMANCHE 23 DÉCEMBRE, 17 H

de Isabel Coixet, avec Emily Mortimer, Bill Nighy, Patricia Clarkson. A la fin des années 50, nous sommes à Hardborough, une paisible petite ville côtière en Angleterre. Florence Green rêve d'ouvrir sa propre librairie. Son amour des livres est la seule chose qui lui reste de son défunt mari. En français. 12 ans (10 acc.). Durée 1 h 57.

LE RETOUR DE MARY POPPINS
 MERCREDI 26 DÉCEMBRE, 20 H
 JEUDI 27 DÉCEMBRE, 20 H
 VENDREDI 28 DÉCEMBRE, 20 H
 SAMEDI 29 DÉCEMBRE, 21 H
 DIMANCHE 30 DÉCEMBRE, 17 H

voir ci-contre.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE
 SAMEDI 29 DÉCEMBRE, 17 H
 DIMANCHE 30 DÉCEMBRE, 20 H
 MARDI 1^{ER} JANVIER, 20 H

voir ci-contre.

ASTÉRIX, LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE
 SAMEDI 22 DÉCEMBRE, 14 H
 DIMANCHE 23 DÉCEMBRE, 14 H
 LUNDI 24 DÉCEMBRE, 15 H

de Louis Clichy et Alexandre Astier. A la suite d'une chute lors de la cueillette du gui, le druide Panoramix décide qu'il est temps d'assurer l'avenir du village. Accompagné d'Astérix et Obélix, il entreprend de parcourir le monde gaulois à la recherche d'un jeune druide talentueux à qui transmettre le secret de la potion magique. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1 h 25.

SPIDER-MAN, NEW GENERATION
 MERCREDI 2 JANVIER, 17 H
 JEUDI 3 JANVIER, 17 H
 DIMANCHE 6 JANVIER, 14 H

voir ci-contre.

VOYAGE À YOSHINO
 SAMEDI 22 DÉCEMBRE, 17 H
 DIMANCHE 23 DÉCEMBRE, 20 H

de Naomi Kawase, avec Juliette Binoche, Masatoshi Nagase. Jeanne part pour le Japon, à la recherche d'une plante médicinale rare. Lors de ce voyage, elle fait la connaissance de Tomo, un garde forestier, qui l'accompagne dans sa quête et la guide sur les traces de son passé. En VO s.-t. 16 ans (14 acc.). Durée 1 h 49.

MIA ET LE LION BLANC EN AVANT-PREMIÈRE
 JEUDI 3 JANVIER, 20 H
 VENDREDI 4 JANVIER, 20 H
 SAMEDI 5 JANVIER, 21 H
 DIMANCHE 6 JANVIER, 17 H

voir ci-contre.

LE GRINCH
 MERCREDI 26 DÉCEMBRE, 17 H
 SAMEDI 29 DÉCEMBRE, 14 H
 DIMANCHE 30 DÉCEMBRE, 14 H

de Yarrow Cheney, Scott Mosier. Chaque année à Noël, ils viennent perturber sa tranquillité solitaire avec des célébrations toujours plus grandioses, brillantes et bruyantes. En français. Pour tous. Durée 1 h 30.

RAMEN SHOP
 SAMEDI 5 JANVIER, 17 H
 DIMANCHE 6 JANVIER, 20 H
 MARDI 8 JANVIER, 20 H

de Eric Khoo, avec Takumi Saitoh, Seiko Matsuda. Pour le jeune cuisinier Masato, le ramen n'est pas qu'une soupe. Les odeurs et les arômes sont sa passion, source de souvenirs qu'il conserve de sa mère morte jeune. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 12). Durée 1 h 29.

UNE FEMME D'EXCEPTION
 JEUDI 10 JANVIER, 20 H

voir ci-contre.



SPIDER-MAN, NEW GENERATION

Réclame

Soirée
 «Boissons chaudes»

devant notre agence de Tramelan
 Vendredi 21 décembre dès 18h00

 Clientis
 Caisse d'Epargne Courtelary

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

AMAVITA SAINT-IMIER
Sam. 22 décembre et 5 janvier: 13 h 30-16 h, 19 h-19 h 30
Dim. 23 décembre et 6 janvier: 11 h-12 h, 19 h-19 h 30

PHARMACIEPLUS SAINT-IMIER
Samedi 29 décembre: 13 h 30-16 h, 19 h-19 h 30
Dimanche 30 décembre: 11 h-12 h, 19 h-19 h 30
Fériés: selon horaire du dimanche
 032 941 21 94

SCHNEEBERGER TRAMELAN
24 h sur 24: du ven. 21 décembre à 18 h 30 au ven. 28 décembre à 18 h 30 et du ven. 4 janvier à 18 h 30 au vendredi 11 janvier à 18 h 30

AMAVITA TRAMELAN
24 h sur 24: du ven. 28 décembre à 18 h 30 au ven. 4 janvier à 18 h 30
 Di. et fériés: 11 h-12 h, 19 h-19 h 30
 032 487 42 48

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
 www.cabineturgencesbienne.ch

DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN
 En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24
 0900 93 55 55

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
 0800 225 500, Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
 aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
 079 439 28 95, 032 941 41 21
 samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com

SASDOVAL
 SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60
 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch
 www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
 032 358 53 53, national 0842 80 40 20
 secretariat@sasdbasvallon.ch
 www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13 h-18 h
Jeudi: 13 h 30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
 www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
 SAINT-IMIER rue du Midi 6
 Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9 h-17 h
 032 941 55 45
 cejare@cejare.ch
 www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
 SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
 032 941 55 55, contact@m-ici.ch
 www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER Baptiste-Savoie 21
Mercredi: 14 h-18 h 30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)
Un jeudi sur deux: 15 h-18 h 30
Vendredi: 15 h-18 h 30 (ou animations mobiles: Place de l'Esplanade, Saint-Imier ou Place du Collège de Courtelary)

espacejeunesse@saint-imier.ch
 www.e-j-e.ch

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 8 janvier: 15 h-17 h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 12 janvier: 9 h-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 22 janvier: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village
Mardi 8 janvier: 17 h-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 25 janvier: 17 h 30-19 h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 25 janvier: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 29 janvier: 16 h 30-19 h 30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 25 janvier: 14 h 30-15 h 30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17 h-18 h 30

CORTÉBERT école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h

COURTELARY collège
Lundi: 15 h-17 h 30
Mardi: 17 h-19 h
Jeudi: 15 h-16 h 30
Vendredi: 9 h 30-10 h 30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14 h-18 h
Jeudi et vendredi: 9 h-11 h et 14 h-18 h
1^{er} samedi du mois: 10 h-11 h 30
 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
 032 941 51 41
 bibliotheque@saint-imier.ch
 www.saint-imier.ch/bibliotheque
 Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILLIER collège
Fermé du 20 décembre 2018 au 4 janvier 2019

Lundi: 17 h 30-19 h 30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE collège

Fermé du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019

Mardi: 15 h-17 h 15
Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jeudi: 18 h-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE, BISTROT ET SHOP
Mardi-dimanche: 10 h-18 h 30
Lundi, durant les périodes de vacances régionales et jours fériés: 10 h-18 h 30

HORAIRE DU CENTRE VISITEURS PENDANT LES FÊTES
24 et 31 décembre: 10 h-16 h
25 et 26 déc., 1^{er} et 2 janvier: fermé
7 au 18 janvier: fermé, réouverture avec un nouvel horaire le 19 janvier

032 945 13 13
 welcome@chezcamillebloch.swiss
 www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT halle de La Combe
Reprise des cours le 9 janvier

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 9 h-9 h 55
Gym Seniors: mercredi 10 h-10 h 55

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16 h 30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14 h 15
 Leçons ouvertes à tout le monde.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15 h-18 h

Maria Concetta Houriet, responsable
 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN Chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h
Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch
 cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
 Sur réservation.
 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
 Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
 ORVIN, au cœur du village
 Ouvert sur demande, entrée libre.
 032 358 18 35, 032 358 17 27
 erwinlechot@bluewin.ch

PATINOIRES

CLIENTIS ARENA
 SAINT-IMIER Beauregard 4

OUVERTURE POUR LE PATINAGE PUBLIC
Attention, le planning officiel fait foi!

	Matin	Après-midi
Lundi:	fermé	fermé
Mardi:	fermé	13 h 30-15 h 30
Mercredi:	9 h-11 h 45	13 h 30-15 h 30
Jeudi:	9 h-11 h 45	13 h 45-15 h 30
Vendredi:	9 h-11 h 45	13 h 30-15 h 45
Samedi:	10 h-11 h 45	uniquement avec cannes
		14 h 30-16 h 45

Dimanche: autres activités 13 h 30-15 h

TARIFS D'ENTRÉE
Adulte: 5 francs **Etudiant/AVS:** 4 francs
Enfant 6 à 16 ans EXTERNES: 3 francs
Enfant 6 à 16 ans RÉSIDENTS: gratuit

LOCATION DE PATINS
Adulte: 5 francs
Enfant: 3 francs

clientisarena.ch

ZURICH ARENA TRAMELAN

Vendredi 21 décembre: 18 h 45-19 h 45, hockey public
Samedi 22 décembre: 14 h 15-16 h 30, patinage et hockey

Dimanche 23 décembre: 14 h-16 h 30, patinage

Lundi 24 décembre: fermé

Mardi 25 décembre: fermé

Mercredi 26 décembre: 10 h-11 h 45, hockey public

Jeudi 27 décembre: 10 h-11 h 45, hockey public

Vendredi 28 décembre: 14 h-16 h 45, patinage

Samedi 29 décembre: 14 h-15-17 h, patinage et hockey

Dimanche 30 décembre: 10 h-11 h 45, hockey public

Lundi 31 décembre: 10 h-11 h 45, hockey public

Mardi 1^{er} janvier: fermé

Mercredi 2 janvier: 10 h-11 h 45, hockey public

Jeudi 3 janvier: 10 h-11 h 45, hockey public

Vendredi 4 janvier: 14 h-16 h 45, patinage

Samedi 5 janvier: 14 h-15-16 h 30, patinage et hockey

Dimanche 6 janvier: 14 h-16 h 30, patinage

PATINOIRE NATURELLE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Impasse des Corneilles 2

Lorsque la météo le permet
 Michèle Perrenoud, 032 489 33 50

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18 h-19 h ^{140 cm}, 19 h-21 h ^{190 cm}
Mardi: 18 h-20 h ^{190 cm}
Mercredi: 16 h 30-17 h 30 ^{120 cm}, 17 h 30-19 h 15 ^{140 cm}
Je: 18 h-20 h ^{190 cm}, 20 h-21 h ^{140 cm}
Vendredi: 18 h-21 h ^{190 cm}
Samedi: 9 h-11 h ^{140 cm}

Dès 19 h (18 h 30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

Fermé
 du 21 décembre au 3 janvier

032 942 44 31
 www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer. Pour « réserver » le chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE

Fermé du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019 (urgence: 079 338 14 66 en journée) ainsi que le 10 janvier

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h

032 485 01 53
 c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h 30-11 h 30
 Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
 032 488 10 30, admin@orgemont.ch
 www.orgemont.ch

CORMORET

Fermé du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019 inclus

Lundi: 15 h-18 h

Mardi: 9 h 30-11 h 45

Me: 9 h 30-11 h 45, 14 h 30-16 h 30

Jeudi: 9 h 30-12 h

Vieille-Route 1, 2612 Cormoret

Administration: 032 944 15 13

Mairie: 032 940 20 71

Voyer: 079 381 68 60

contact@cormoret.ch

www.cormoret.ch

CORTÉBERT

Fermé du 21 décembre 2018 à 12 h au 4 janvier 2019

Lundi et mardi: 10 h-12 h

Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h

Rue du Collège 3, 2607 Cortébert

032 489 10 67, fax: 032 489 19 27

admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY

Lundi-mercredi, vendredi: 8 h-12 h

Jeudi: 8 h-12 h, 16 h-18 h

Grand-Rue 58, 2608 Courtelary

032 944 16 01, admin@courtelary.ch

www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE

Fermé du 21 décembre 2018 à 12 h au 7 janvier 2019 à 10 h

Lundi-vendredi: 10 h-12 h

Mardi et jeudi: 16 h-17 h 30

Village 20, 2333 La Ferrière

032 961 12 77

Secrétariat: info@laferriere.ch

Finances: commune@laferriere.ch

www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN

Lundi: 16 h-18 h

Métairie des Princes 13

2723 Mont-Tramelan

032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

ORVIN

Fermé du 24 décembre 2018 au 11 janvier 2019, urgence: 032 358 01 86 pendant les jours d'ouverture

Lundi: 16 h-18 h (jusqu'à 19 h lors de la permanence du maire)

Mercredi: 10 h 30-12 h

Jeudi: 16 h-18 h

La Charrière 6, 2534 Orvin

Case postale 41

032 358 01 80, fax: 032 358 01 81

administration@orvin.ch, www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE

Fermé du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019, urgence: 079 338 14 66 en journée

Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h

Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h

Grand-Rue 54, 2603 Péry

032 485 01 50

commune@pery-laheutte.ch

www.pery-lahe

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Soutien à l'Hôpital du Jura bernois

Dans le cadre de la votation sur l'appartenance cantonale de Moutier, l'ensemble de la population du Jura bernois doit faire face à un grand nombre de questionnements, notamment en lien avec l'avenir de l'Hôpital du Jura bernois et de sa filiale autonome à Moutier.

Assurer le maintien et le bon fonctionnement d'un hôpital relève d'une volonté commune de la population, quelles que soient les aspirations politiques de chacun. La situation actuellement traversée à Moutier péjore un certain nombre d'institutions et de services. L'Hôpital du Jura bernois en paie malheureusement le prix du fait des incertitudes qui planent sur son avenir, tant pour la SA que pour la filiale autonome prévôtoise.

De part ce communiqué de presse, le Conseil du Jura

bernois (CJB) souhaite réaffirmer son soutien à l'HJB, tant au niveau de la direction, que du corps médical ou de l'ensemble des employés s'affairant au bon fonctionnement et à la survie de leur institution, autant sur le site de Moutier que sur celui de Saint-Imier.

Il devient donc urgent qu'une solution soit trouvée pouvant offrir des perspectives sereines aux employés de l'HJB et ainsi assurer la continuité et la qualité des prestations desservies sur les sites de Saint-Imier et de Moutier.

Fonds de financement

Le canton de Berne prévoit un nombre important de projets d'investissement dans les années à venir. De ce fait, une forte augmentation des besoins d'investissement se fera sentir à partir de 2022.

Cependant, au regard des moyens financiers actuellement disponibles, le canton de Berne n'est pas en mesure d'assurer le financement de ces projets dans leur entier. C'est pourquoi le gouvernement s'est prononcé en faveur de la création d'un Fonds de financement qui permettra, à terme, d'assurer le soutien pour une partie de ces projets. Le CJB a donné un retour positif quant à cette consultation.

Avis d'élection

Jacques Frei débute son mandat au sein du CJB

Durant le mois de décembre, le Conseil du Jura bernois a accueilli un nouveau membre, en la personne de Jacques Frei, conseiller municipal à Court et actuel président du PDC Jura-Sud. Monsieur Frei débute ainsi son mandat au sein du CJB en cours de législature et succède à Marcel Winistoerfer.

LFP

Consultation sur la modification de la loi sur le pilotage des finances et des prestations

Après avoir pris connaissance du contenu de cette consultation portant essentiellement sur l'instauration des bases légales relatives à la mise en place du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), le CJB approuve, sans remarque particulière, la présente modification de loi.

Action sociale

Le Conseil du Jura bernois a pris connaissance de la nouvelle loi sur les programmes d'action sociale (LPASoc) régissant l'entier des prestations d'aide sociale institutionnelle, à l'exception du soutien aux adultes en situation de handicap. Ce remaniement permet clairement de distinguer l'aide sociale individuelle de l'aide sociale institutionnelle.

Dans sa prise de position, le CJB a notamment rappelé l'importance de la collaboration entre le canton et les communes dans l'inventaire et l'analyse des besoins en programmes d'action sociale. Le CJB a également insisté sur le fait que les programmes d'action sociale et leur qualité doivent être assurés tant dans la partie francophone que dans la partie alémanique du canton.

Le CJB a également rappelé l'importance de disposer de places d'accueil suffisantes afin de pouvoir répondre aux besoins actuels. De plus, l'obligation d'admission dans des cas exceptionnels est jugée non concevable pour nos institutions dans la région car ces dernières ne disposent pas forcément des infrastructures nécessaires pour accueillir des cas d'urgence. Cette obligation d'admission pourrait également amener à devoir placer une personne francophone dans la partie alémanique par manque de place. Le Conseil du Jura bernois insiste donc sur le fait qu'il est préférable de privilégier en premier la mise à disposition du nombre adéquat de places d'accueil, puis d'envisager, dans un deuxième temps, les placements en cas d'urgence.

7 subventions octroyées

Dans le cadre du Fonds du sport, le Conseil du Jura bernois verse deux subventions de 5000 francs chacune pour l'organisation de la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret (VCV) ainsi que pour la course VTT Eole Bike, organisée par le Vélo-Club Tramelan.

La Paroisse de Diesse et le Syndicat Chevalin de Bellelay reçoivent chacun-e une subvention de 2000 francs pour l'organisation de la Course de la Solidarité et le 24^e Concours Promotion.

Finalement, le Conseil du Jura bernois octroie une subvention de 38190 francs à la commune de Tramelan pour la réfection d'éléments au sein de la patinoire ainsi qu'une subvention de 1390 francs pour l'achat de matériel sportif par le Tennis Club de La Neuveville.

Dans le cadre du Fonds de loterie, une aide financière de 16310 francs est versée à la commune de Grandval pour la création d'une nouvelle place de jeux.

2X NOËL

Ensemble, offrons du bonheur

«2x Noël» vient en aide à des personnes défavorisées en Suisse et en Europe de l'Est. La 22^e édition s'étend du 24 décembre au 11 janvier.

Dans le cadre de «2x Noël», les quatre organisateurs de l'opération – la Croix-Rouge suisse (CRS), SRG SSR, la Poste Suisse et Coop – collectent des denrées non périssables, des produits d'hygiène corporelle et des colis en ligne. Les changements apportés lors de la précédente édition ont prouvé leur efficacité et nous encourageant à continuer à orienter notre travail sur les véritables besoins des personnes en situation de détresse:

- La collecte au profit des personnes défavorisées en Suisse porte uniquement sur des denrées non périssables et des articles d'hygiène. Tous les dons en nature sont distribués sur le territoire national.
- Il a été renoncé au transport de marchandises à l'étranger. Les biens sont achetés sur place, ce qui est à la fois plus efficace et plus écologique.

Pour soutenir l'action, plusieurs possibilités sont envisageables:

- déposer un paquet confectionné soi-même dans un bureau de poste pour qu'il soit envoyé gratuitement (ou faire collecter le colis chez soi par un agent de la Poste grâce au service pick@home, en se rendant sur www.post.ch/2xnoel);
- acheter un colis en ligne sur www.2xnoel.ch;
- acheter dans un grand magasin Coop l'un des 10 000 colis au contenu prédéfini d'un montant de 25 francs;



- acheter sur www.coopathome.ch/fr/2xnoel un colis au contenu prédéfini d'une valeur de 20, 50 ou 100 fr., que Coop livrera directement à la CRS.

Les articles les plus demandés sont les suivants: riz, ingrédients de boulangerie, aliments pour bébés, café, thé, farine, aliments séchés ou déshydratés (soupes, épices, lentilles, etc.) et articles d'hygiène (dentifrice, brosses à dents, etc.).

Les pays pour lesquels il est possible de commander des colis en ligne sont la Bosnie-Herzégovine, la Moldavie et le Kirghizistan.

La précédente édition a permis de récolter 48 300 colis, dont 1700 paquets en ligne et 600 colis Coop@home, un chiffre certes en recul, mais qui n'enlève rien au succès de l'action, car les colis ont parfaitement couvert les besoins des bénéficiaires. Les associations cantonales de la Croix-Rouge, qui indiquent ce qu'il leur faut et qui sont responsables de la redistribution, ont en moyenne obtenu plus de 81% de ce qu'elles avaient commandé – un résultat remarquable!

Jusqu'à mi-février, des bénévoles débarrasseront les colis reçus par la CRS et en trieront le contenu. A partir de fin janvier, la marchandise sera livrée aux associations cantonales de la Croix-Rouge, qui la redistribueront aux personnes seules et aux familles dans le besoin, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres organisations à vocation sociale.



AGENDA

EXPOSITIONS

– Le Transsibérien, expo de photographies de Xavier Voirol, jusqu'au 4 janvier, 9h-19h, 7 jours sur 7, à La Roseraie à St-Imier, entrée libre

– Peintures et art de rue, Shay, Kmis3 et Delta2 au CIP du samedi 12 janvier au vendredi 22 février, lundi au vendredi 8h-20h, samedi 15h-20h

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

– Concert de Noël du Corps de musique et de Mus'En'Si, Collégiale de Saint-Imier, 17h, entrée libre, collecte, vin chaud

LUNDI 24 DÉCEMBRE

– Noël pour tous, espace de l'école gardienne du Griffon, Saint-Imier, dès 11h

MERCREDI 26 DÉCEMBRE

– Noël folklorique, Cortébert, halle polyvalente, portes à 12h, musique dès 13h

– Concert de Noël, Coup de cœur, Collégiale de Saint-Imier, 20h

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

– Culte autrement sur le thème de la confiance, Eglise de Vauffelin, 17h

MARDI 1^{ER} JANVIER

– Thune Party, Corgémont, salle de spectacles, dès 21h30

JEUDI 10 JANVIER

– Soirée de scrabble, CIP Tramelan, 18h45, 5 francs

SAMEDI 12 JANVIER

– Vernissage exposition de peintures et art de rue, CIP, 18h

MARDI 15 JANVIER

– Connaissance du monde, Le Cinématographe, Tramelan, 20h

JEUDI 17 JANVIER

– Les récrés du jeudi, Vauffelin, ancienne école, après-midi jeux et autres de 14h à 16h

Préavis important!

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains

Première parution d'après les vacances :
vendredi 11 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée
du 22 décembre au 6 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA
vous souhaite de belles fêtes de fin d'année!

UNIHOKEY RENAN

Le club a repris des couleurs



Au début de l'année 2017, le club a failli disparaître, la faute à un manque de joueurs actifs. Mais les membres restants ont su réagir en envoyant, durant la même année, des courriers dans tous les ménages du haut du Vallon. Le club s'est ainsi offert une seconde jeunesse

grâce à de nombreux jeunes motivés qui ont répondu à l'appel. Cet élan a permis, dans la foulée, de renouveler le comité. Grâce à cet engouement, les entraînements et la participation à des tournois populaires dans la région ont recommencé.

Le comité et les membres du club ont décidé d'acquiescer de nouveaux maillots afin que tous les joueurs puissent bénéficier du même chandail. Le club sportif Renan tient à remercier CDM Sport à Saint-Imier et également l'entreprise Logo-Print à Soyhières pour leur généreux soutien.

Entraînements

Petit rappel, les entraînements ont lieu le mardi soir de 19h30 à 21h30 à la halle de gymnastique de Renan, avec en prime la bonne humeur et l'esprit amical! Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec notre président Yvan Christen au 078 768 05 10.

Délai sport **LUNDI SOIR**

HOCKEY CLUB CORGÉMONT

Une revanche assurée à deux reprises

Corgémont avait une semaine chargée. Les hommes de Paratte ont successivement reçu Bassecourt jeudi passé et les Franches-Montagnes III samedi. Deux équipes contre lesquelles les Curgismondains s'étaient inclinés lors des premières confrontations. Dans la première rencontre, Corgémont a rapidement ouvert la marque, sans toutefois parvenir à prendre l'avantage sur son adversaire qui a égalisé en fin de premier tiers. Les Curgismondains ont repris le dessus à la mi-match, mais ont été rejoints en milieu de dernier tiers. Après soixante minutes de jeu, le score était toujours à deux partout. C'est finalement aux tirs au but que Corgémont a remporté la rencontre.

Lors du second match, le premier tiers a été équilibré, sans ouverture du score. En début

de deuxième période, ce sont finalement les Taignons qui ont marqué en supériorité numérique. Les Curgismondains ont recollé au score en fin de période, marquant également en supériorité numérique. Dans les derniers tiers, Corgémont a pris l'avantage sur son adversaire tant dans le jeu qu'au score. En marquant trois buts dans cette période, les Bernois se sont offerts une belle victoire de 4 à 1. Le HC Corgémont vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de Noël, une excellente année 2019 et espère vous voir nombreux à sa traditionnelle Thune Party du 1^{er} janvier.

Corgémont – Bassecourt _____ 3-2
Corgémont – Fr.-Montagnes III _____ 4-1

Samedi 22 décembre
21h, Saint-Imier:

Corgémont – Les Enfers-Montfaucon

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

De beaux scores

Dimanche passé, les Tornades se sont déplacées à Moutier pour affronter l'équipe de Reconviiler. Emmenées par le coach Allan Vuitel et le capitaine Craps, elles ont eu du mal à entrer dans le match et ont rapidement encaissé un but.

Les mots du coach pendant la première pause ont été utiles, en effet, c'est avec trois buts marqués au compteur que les joueurs sont revenus pour le deuxième thé. La domination a encore été nette lors du troisième tiers et le match s'est terminé sur un beau score de 5 à 3 en faveur de Cortébert.

Mardi, les Tornades recevaient Reconviiler en match retour. Après le premier tiers, les visiteurs sont sortis avec un avantage, tout comme lors du match allé. C'est lors du deuxième tiers que Cortébert a mis une grande pression, faisant monter le score à 4 à 1 en sa faveur. C'est finalement sur une victoire de 5 à 1 que la rencontre a pris fin. Trois points de René et Loïc et deux but de Quentin sont à noter, ainsi qu'un remerciement particulier au gardien Ludovic Pauli.

Dimanche 23 décembre
20h45, St-I.: Cortébert – Reuchenette

HOCKEY CLUB TRAMELAN

Le leader conforte sa position

Samedi passé, la première équipe du HC Tramelan a fait un déplacement fructueux à Monthey pour rencontrer le HC Portes-du-Soleil, classé au dernier rang du groupe 2. L'équipe de Bergeron a continué sur sa lancée en survolant cette rencontre. Les Requins n'ont pas mis longtemps pour prendre le large en imposant leur rythme, avec de la vitesse, des passes précises et une tension en continu. De ce fait, les Valaisans ont subi le jeu durant cette partie opposant deux équipes de valeur bien différente. Jusqu'ici le HC Portes-du-Soleil n'a en effet pas obtenu de points dans son groupe, qui se révèle plus faible que le groupe 1. Forts de l'expérience acquise en Coupe suisse le mardi précédent, les Tramelots ont maîtrisé cette partie. Quatre buts à chaque fois pour les Tramelots dans les deux premiers tiers puis encore six dans le dernier, avec le but d'honneur enfin obtenu par l'ad-

versaire ont été marqués durant la rencontre par neuf joueurs différents. Ken Steiner et David Sauvain ont scoré trois fois chacun. Le HCT consolide ainsi sa première position dans le groupe 1 de 2^e ligue avec 35 points et 90 buts marqués. Notons aussi que sur l'ensemble des équipes de 2^e ligue en Suisse, le HC Tramelan se situe actuellement en tête du classement des buts marqués! La prochaine et dernière rencontre de l'année sera un derby avec la venue de Moutier en match retour à la Zurich Arena, une rencontre certainement très intéressante à suivre pour le public.

Après les Fêtes, le HCT reprendra le championnat avec un autre derby le samedi 5 janvier à Saignelégier face à la réserve du HC Franches-Montagnes.

Victoires et apprentissages

La seconde équipe du HCT se rendra samedi à Delémont

pour affronter le HC Bassecourt. La formation féminine du HCT continue sa très belle saison avec deux victoires à l'extérieur et consolide ainsi sa position en tête du groupe avec 30 points. Elle recevra ce dimanche l'équipe du HC Sierre et le samedi 5 janvier celle du HC La Chaux-de-Fonds. Les Juniors Top ont battu l'équipe du Locle et joueront dimanche à l'extérieur contre le CP Meyrin. Les Minis A ont gagné à l'extérieur contre SenSee Futur. Après les Fêtes, dimanche 6 janvier, ils se rendront à la Vallée de Joux. Les Moskitos A ont largement pris la mesure d'Université NE avant de recevoir l'équipe de Saint-Imier ce dimanche. Enfin les Moskitos B ont participé à un tournoi avec une partie gagnée, une perdue et une nulle. C'est l'apprentissage!

Samedi 22 décembre

2^e I. 17h: Tramelan – Moutier

3^e I. 20h15: Bassecourt – Tramelan II

adressez-vous à la buvette ou sur le site du HC Saint-Imier, Team Events, ou encore au 078 640 48 28 et 079 313 35 44. Nous nous ferons un plaisir d'organiser une soirée hors cadre. | g/d

Saint-Imier I – Unterseen-Interlaken _ 2-3
JA Saint-Imier – Bulle-la-Gruyère _ 7-3
Mosk. A St-Imier – Griffons hcbg_ 14-3

Samedi 22 décembre

18h: Saint-Imier I – Saastal

Nov. A 12h15: St-I – Delémont Vallée

Dimanche 23 décembre

Filles 11h15: St-I – Ajoie Les Panthères

15h: Saint-Imier II – Courtételle

Mosk. A 17h: Tramelan – Saint-Imier

Samedi 29 décembre

18h: match des légendes du HC St-Imier

Vendredi 4 janvier

Nov. A 20h15: Saint-Imier – Moutier

Samedi 5 janvier

20h30: Villars – Saint-Imier I

20h: Les Enfers-Mtfaucou – St-Imier II

Filles 17h: Neuch-Academy 1999 – St-I

Mosk. A 17h15: St-Imier – Uni Neuch

Mardi 8 janvier

20h45: Bassecourt – Saint-Imier II

Mercredi 9 janvier

20h15: Saint-Imier I – Genève-Servette II

Demain soir samedi 22 décembre à 18h, la rencontre qui opposera Saint-Imier aux Hauts-Valaisans de Saastal s'annonce intéressante. De fait, l'entrée est gratuite! Nous vous attendons nombreux!

CLUB DE PATINAGE TRAMELAN

Une 5^e coupe positive

La cinquième coupe de Tramelan a eu lieu le week-end passé et a rassemblé plus de 200 patineuses à la Zurich Arena. Le vendredi soir déjà, quatre patineuses ont passé les tests SIS dans le but d'accéder à la catégorie suivante. La coupe a été très positive de manière générale, selon le comité.

Résultats

Fer jeunes: 4^e Emma Bader. Fer aînés: 4^e Thaïs Ackermann et Leslie Bader. Nickel jeunes: 3^e Zoé Greder, 4^e Leane Chatelain. Nickel aînés: 3^e Emilie Racine, 6^e Amélie Paiva, 7^e

Enza Perlino. Chrome jeunes: 4^e Calista Vuilleumier, 5^e Julie Bartlomé. Chrome aînés: 1^{er} Lya Guenot, 2^e Romy Scheurer, 3^e Thalia Schüll, 4^e Amélie Khalil, 8^e Kiara Voumard, 10^e Julianne Droz. Acier aînés B: 3^e Ludvine Baudin, 6^e Anela Guerdat, 10^e Emeline Baudin. Cuivre B jeunes: 12^e Cemre Saveren, 14^e Catalina Gerber. Cuivre B moyennes: 1^{er} Sara Scheurer, 10^e Maria Andrade. Cuivre B aînés: 2^e Vicky Cuenin, 3^e Lou Brullot, 5^e Cloé Bartlomé, 12^e Sarah Mathez. Interbronze aînés B: 6^e Sina Blaiçh, 10^e Elodie Donzè, 18^e Lorine Voumard.

SKI CLUB TRAMELAN

Venez soutenir la jeunesse du club

Comme les années précédentes, le ski club tiendra un stand au village lors de la soirée Tapis rouge des commerçants. Plusieurs membres vous mijotons la fameuse soupe aux pois ainsi que des pâtisseries. En outre, un très bon café schuss réchauffera les frileux et les autres! Rendez-vous est donc donné ce soir 21 décembre dès 18h sur la place du 16-mars. La soupe remplira vos estomacs! Cette manifestation permet de soutenir la jeunesse du club et nous aidera à proposer des

courses de ski gratuites aux enfants de la localité lors de la semaine de ski des écoliers. Merci pour votre soutien.

| Myriam Steinegger-Bühler,
présidente

VBC TRAMELAN
D 3^e I. Tramelan – BMV 92 _ 1-3

AIKIDO SAINT-IMIER 

Entraide et soutien sur le tatami

Le judo club Saint-Imier accueille depuis le mois de septembre une session d'Aïkido. Chaque mardi, de 18h15 à 19h45, a lieu un entraînement sur les 140 m² de tatami du dojo. Cédric Voitzwinckler est l'un des premiers à avoir rejoint ce mouvement. Entretien.

Tu as rejoint l'Aïkido Saint-Imier en septembre. C'est ton premier contact avec la discipline ?

Mon premier contact avec l'Aïkido date de 2005. A cette époque, j'avais un collègue qui pratiquait cet art martial et qui m'a proposé de venir voir. Cela m'a tout de suite plu et j'ai continué. Ensuite j'ai pratiqué durant environ sept ans dont six à Delémont alors que j'habitais Moutier. Quand j'ai déménagé à Saint-Imier il y a cinq ans, j'ai arrêté car il n'y avait pas de dojo à proximité.

Qu'apprécies-tu dans cette discipline et quels sont tes objectifs ?

La philosophie; la notion d'entraide. Le fait qu'au travers des mouvements et des techniques, on se soutienne mutuellement pour progresser. D'un point de vue plus technique, l'interaction entre Tori et Uke est passionnante (Tori, qui effectue la technique et Uke, qui subit la technique). Actuellement je suis premier kyu (ceinture marron). Je vais donc reprendre ma préparation en vue de la ceinture noire.

**Aïkido Saint-Imier
Mardi de 18h15 à 19h45
Dojo du judo club
(en face du funiculaire)**

**aïkido@bktr.ch
B. Merkelbach
079 681 05 55**

KARTING 

4^e place pour Valentino Di Donato



Je remercie toutes les personnes qui sont venues me soutenir et m'encourager tout au long de la saison, ma famille, mes amis, mes sponsors et le team Romeo Racing. J'en profite pour vous souhaiter de joyeuses Fêtes ainsi qu'une belle et heureuse année 2019! | Valentino

Les résultats obtenus sont positifs mais auraient pu être meilleurs!

Dans le cadre du championnat Vega Trofeo, Valentino a toujours démontré une très bonne vitesse sur l'ensemble des circuits, et bien souvent il s'est mêlé à la lutte pour la victoire finale. Malheureusement, il a souvent manqué de chance ainsi que d'un petit «plus» afin

d'exploiter le 100% du potentiel démontré.

Pour gagner un championnat, il faut réussir un parcours sans faute, et cette année Valentino a commis quelques erreurs. Quelques soucis techniques sont venus s'ajouter, en partie dus à la malchance et qui, à l'heure du bilan, se paient au prix fort.

Malgré cela, la saison a été positive car sur 52 partici-

pants, il se classe à une très belle 4^e place du classement général. Ce résultat lui donne conscience qu'il a tout pour s'attaquer à la victoire finale du prochain championnat. Il y a fort à parier qu'il saura capitaliser cette deuxième saison d'apprentissage afin d'être encore meilleur.

La saison prochaine, Valentino participera au champion-

nat Vega Trofeo Switzerland ainsi qu'à quelques courses internationales à l'échelle européenne sur le circuit mythique de Lonato. | Pat

GYM SONCEBOZ, CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Joyeuses Fêtes !

Les monitrices et responsables des groupements « Gym Fit », « Gym Seniors » et « Gym Tonic » vous souhaitent d'excellentes Fêtes de fin d'année. Nous nous réjouissons de vous retrouver en pleine forme dès le mercredi 9 janvier aux heures habituelles. Les personnes intéressées à nous rejoindre peuvent prendre contact au 079 237 21 04.

LA VIGNEROLE SONCEBOZ 

Le Tir de Nuit a attiré 193 tireurs

En 2018, la société de tir au pistolet La Vignerole a franchi un nouveau cap lors de son 17^e Tir de Nuit officiel, un tir qu'elle organise depuis sa création en 1994. Grâce à un comité d'organisation aux motivations sans faille, ce tir a attiré, sur quatre soirs de mi-octobre à début novembre, pas moins de 193 tireurs de 26 sociétés de tir différentes, de Porrentruy à Murgenthal, en passant par Uetendorf, Marly ou encore Travers. Les tireurs venus se mesurer lors de cet exercice particulier ont réussi des performances de haut niveau.

D'excellents résultats

Sur la cible La Vignerole qui permet de réaliser 150 points, Gérard Widmer, Mont-Choisi Bassecourt, s'est classé 1^{er} avec 149 points, suivi de Johnny Hutzli, A-R La Côteière Villars,

avec 148 points et d'Andreas Studer de PC Wolfwil, avec 147 points. Sur la cible Série, qui permet de réaliser 100 points, Sébastien Burri, L'Avant-Garde de Travers, a réussi le carton plein. Il est suivi de près par Flavio Bezzola, Neufeld, Pascal Baumann, Bubenberg, et Johnny Hutzli, A-R La Côteière Villars, qui ont tous les trois obtenu 99 points. A l'interne, le challenge du Tir de Nuit est revenu à Deolinda Valente qui a obtenu 147 points sur la cible La Vignerole. Chez les vétérans, c'est Bernard Grosjean qui s'en est sorti avec le meilleur résultat et Cédric Mathez s'est classé meilleur junior.

**Tir de Nuit
(20 tireurs classés)**

Deolinda Valente, 147 pts; Bernard Grosjean, 145 pts; Christophe Hazard, Laurent

Tièche, 144 pts; Vreni Mathez, 142 pts; Henri Mathez, 141 pts; Daniel Müller, 140 pts; Yann Schindler, 138 pts; René Stähli, 137 pts; Cédric Mathez, 136 pts.

**Cible Série
(14 tireurs classés)**

Francis Sipp, 95 pts; Christophe Hazard, 94 pts; Laurent Tièche, 93 pts.

Les tirs se poursuivent

Rendez-vous est déjà donné pour les 15 et 25 octobre ainsi que les 1^{er} et 2 novembre prochains. Ce concours est devenu incontournable au fil des années. Son résultat financier contribuera à l'amortissement du prêt que nous avons dû souscrire pour financer l'assainissement de nos lignes de tir à 25 et 50m. A ce sujet, La Vignerole souhaite réitérer ici ses plus

vifs remerciements à la commune de Sonceboz-Sombeval et à son conseil municipal pour l'aide qui a été accordée et sans laquelle elle n'aurait pas pu mener cet assainissement à bien. Le comité de la société de tir La Vignerole remercie aussi la population des alentours du stand pour sa compréhension pour tous les soirs où elle a été bruyante.

La saison s'est achevée avec un souper de remerciement pour toutes les personnes qui ont œuvré bénévolement à la réussite du Tir cantonal bernois 2017. Les tireurs de La Vignerole ont déjà bien entamé la saison d'hiver dans le stand de tir à air comprimé. Le comité de La Vignerole souhaite un joyeux Noël et présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année à tous ses fidèles membres et sympathisants.

FOOTBALL CLUB COURTELARY 

En attendant le 6 avril



C'est avec joie et bonne humeur que les filles du FC Courtelary ont accueilli les passants lors de leur vente de Noël. Malgré le froid, les filles ont terminé la journée avec satisfaction. Sans l'aide de Monsieur Gyger, gérant du Denner Satellite et Monsieur Leuenberger, propriétaire de la boulangerie chez Leuenberger, la vente n'aurait pas été possible.

Un grand merci à eux d'avoir permis aux filles d'installer leurs stands devant leur magasin et de leur avoir fourni le matériel

nécessaire à la vente. Les passants ont eux aussi été d'une grande générosité et le FCC Women les remercie de leur soutien. Le 6 avril débutera le deuxième tour de championnat; les filles attendent cette date avec impatience et se réjouissent de retrouver leurs supporters au bord du terrain. L'équipe féminine tient à remercier ses nombreux supporters, donateurs et sponsors tout au long de cette année et leur souhaite de magnifiques Fêtes de fin d'année.



Préavis important !

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 11 janvier

L'imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 6 janvier

Toute l'équipe de l'imprimerie Bechtel SA vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

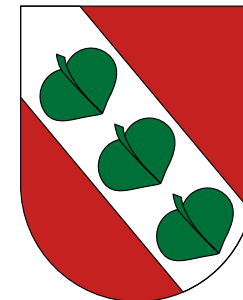
Tarifs

Rédac.: 90 ct. le mm par colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm par colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Délais de remise des publications

Mardi 12h

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



Désaffectation de tombes au cimetière de Corgémont

Le secteur où sont déposées les urnes des défunts incinérés ne comprend plus qu'une douzaine de places.

Afin de pouvoir disposer d'endroits adéquats le moment venu pour recueillir les futures urnes, le Conseil municipal a décidé de désaffecter:

Secteur Sud-Est partie incinérée - tombes du N° 1 au N° 77

Selon l'art. 30, ch. 4 du règlement du cimetière: «Lors de la désaffectation de la tombe, les urnes de moins de 30 ans pourront être déposées dans la partie du cimetière aménagée à cet effet ou remises aux familles qui en font la demande pour autant que l'urne ne soit pas détériorée.»

Cependant, les urnes déposées ultérieurement sur une tombe de proches parents ou sur une autre tombe ne prolongent pas le délai de désaffectation (art. 30, ch. 3, al. 3 du règlement).

Les familles ou les proches qui désirent récupérer leur monument peuvent le faire jusqu'au 31 juillet 2019 au plus tard.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à l'administration communale, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont, tél. 032 488 10 30, courriel admin@corgemont.ch ou au conseiller municipal en charge du dicastère Hermann Liechti, tél. 032 489 22 73.

Le Conseil municipal

Courtelary



Avis de construction

(modification du permis délivré le 28 novembre 2018)

Requérant: Madame et Monsieur Bühler Daisy et Pierre, Grand-Rue 68, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem.

Propriétaire foncier: idem.

Projet de construction: construction d'un hangar pour l'entreposage d'échafaudage, de bois de construction et d'isolation fibres de bois sur parcelle N° 1287 sise à la Praye, zone A2 d'activités économiques.

Dimensions: selon plans déposés. Changement d'orientation axe Nord-Sud.

Genre de construction: fondation radier béton, étayage ossature bois, parois ossature bois couverte de bardage bois de couleur brune, toit à un pan recouvert de tôle de couleur brune.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 17 décembre 2018

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Monsieur Schönenberger Julien, Crêt du Sapelot 10 J, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.

Propriétaire foncier: Centre éducatif et pédagogique de Courtelary, Crêt du Sapelot 10, 2608 Courtelary.

Projet de construction: construction d'une maison familiale à deux familles, zone HA mixte, habitation et activités.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: murs maçonnerie + béton, façades crépies de couleur gris clair, toit à deux pans sur la maison tuile terre cuite de couleur anthracite.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 17 décembre 2018

Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à l'article 63 du règlement d'organisation de la commune bourgeoise de Courtelary, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 décembre 2018 est déposé publiquement durant 20 jours, soit jusqu'au 10 janvier 2019, au secrétariat bourgeois.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du conseil de bourgeoisie.

Courtelary, le 21 décembre 2018

Le Conseil de bourgeoisie

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune municipale d'Orvin, La Charrière 6, case postale 41, 2534 Orvin.

Emplacement: parcelles N°s 130, 197 et 2108, aux lieux-dits: «Le Crêt et La Charrière», commune d'Orvin.

Projet: aménagement de quatre places de stationnement marquées en jaune réservées pour le personnel administratif au lieu-dit: «La Charrière», aménagement de trois places de stationnement en zone bleue au lieu-dit: «Le Crêt» et pose d'une conduite d'eau claire.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: routes.

Dérogations: art. 80 LR et 19 RCC.

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 20 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

** annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité d'Orvin des 1^{er} et 8 décembre 2017 **

Requérants: Madame Natacha Maringa et Monsieur Jean-Paul Gapian-Bianche, Sonville 14, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Individéal Sàrl, rue du Monnet 3, 2603 Péry-La Heutte.

Emplacement: parcelles N°s 794, 2248 et 2321, au lieu-dit: «Le Dardet», commune d'Orvin.

Projet: construction d'une maison familiale avec ossature en bois, création d'un carport double et pose d'une pompe à chaleur extérieure.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de quartier «Le Dardet».

Dérogations: art. 48 LAE et 29 RAC.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 13 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Publication en matière de construction

Requérant: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3011 Berne.

Auteur du projet: Arc architecture Sàrl, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.

Propriétaire foncier: Monsieur Jean Aufranc, route Principale 43, 2534 Orvin.

Projet: isolation acoustique du bâtiment (pose des fenêtres) dans le cadre de la protection contre le bruit du trafic routier au bâtiment sis au lieu-dit «route Principale» N° 43, sur la parcelle N° 88, en zone mixte (HA) dans le périmètre de protection de l'aspect local, ban d'Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Recensement architectural: bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti A.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 16 janvier 2019 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Le bureau municipal étant fermé du 24 décembre 2018 au 11 janvier 2019, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 14 décembre 2018

Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Votation municipale du 10 février 2019

Conformément à l'article N° 4 du Règlement d'Organisation de la commune de Péry-La Heutte, les citoyennes et citoyens de Péry-La Heutte, ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués dimanche 10 février 2019 de 10h à 11h au bureau de vote pour se prononcer par les urnes sur l'objet suivant:

1. Acceptez-vous le crédit d'investissement de 1 520 000 francs pour la réfection complète du chemin du Pont et chemin de la Gare à La Heutte?

Les plans sont déposés 30 jours avant la votation au secrétariat municipal de Péry. Ils sont consultables durant les heures d'ouverture du guichet qui figurent sur le site internet de la commune ou sur rendez-vous à prendre au 032 485 01 50.

Procès-verbal de l'Assemblée municipale ordinaire du 3 décembre 2018

Conformément aux dispositions de notre règlement d'organisation, le procès-verbal est en dépôt public jusqu'au 21 janvier 2019. Pendant ce laps de temps, toute opposition peut être formée à ce sujet par écrit devant le Conseil municipal.

Péry, le 20 décembre 2018

Le Conseil municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12H

Avis de construction

Requérant: Ulrich Stalder, Chemin de la Scierie 9, 2604 La Heutte.

Propriétaire foncier: Ulrich Stalder, Chemin de la Scierie 9, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: GLB Seeland, Jürg Baumgartner, Projektleiter Oekonomie, Grenzstrasse 25, 3250 Lyss.

Projet de construction: rénovation de la ferme. Création d'un nouvel appartement. Chemin de la Scierie 9 à La Heutte, parcelle N° 53. Hors zone.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: fondations en béton existantes. Construction portante et parois en béton existantes. Plafonds en béton. Façades en maçonnerie et bois. Toit à deux pans existant.

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales existantes aux canalisations communales en système unitaire.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 31 janvier 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 décembre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Rochet Valérie et Lionel, Chemin du Soleil 23, 2604 La Heutte.

Propriétaires fonciers: Rochet Valérie et Lionel, Chemin du Soleil 23, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: Samuel Schmid, dessinateur-architecte, Bas du Village 13, 2536 Plagne. Isabelle Gobet, architecte HES, Route de Bienne 15, 2536 Plagne.

Projet de construction: transformation du bâtiment existant. Route de Sonceboz 45 et 45A, La Heutte, parcelle N° 127. Hors zone.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: fondations existantes. Construction portante existante. Isolation périphérique. Façades en bardage bois et crépi de couleur brune, noire et grise. Toit à deux pans existant recouvert de tuiles de couleur Jura-anthracite. Nouveau chauffage pompe à chaleur air/eau. Installation d'une mini-step.

Protection des eaux/eaux usées: eaux usées. Mini-step privée.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 31 janvier 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 décembre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: M. Tucci Maurizio, Chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte.

Propriétaire foncier: M. Tucci Maurizio, Chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: M. Tucci Maurizio, Chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte.

Projet de construction: démolition du couvert à voiture. Aménagement de deux garages pré-fabriqués. Chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte, parcelle N° 488, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: Fondations, construction portante, façades en béton armé. Toiture plate végétalisée. Deux garages 597 X 301 X 241 cm (par garage).

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 16 janvier 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 14 décembre 2018

Le Conseil municipal

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Renan se chauffe SA, rue des Convers 10, 2616 Renan BE.

Auteur du projet: Allotherm AG, Moosweg 11, 3645 Gwatt.

Emplacement: parcelles N^{os} 385, 445, 453, 454, 474, 476 et 495, au lieu-dit: « Envers des Convers », commune de Renan.

Projet: remplacement des divers chauffages des bâtiments existants du Centre professionnel « Werksiedlung Renan » par un chauffage central à distance à partir d'une chaudière à bois dénichetée avec silo à l'intérieur du bâtiment N° 69a (fermeture de la partie inférieure de la façade Nord par un mur en béton et portes) + réseau de distribution à l'intérieur du périmètre d'exploitation (conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQU « Centre professionnel ».

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 20 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 21 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Stengel Victor, La Cibourg, Clermont 157, 2616 Renan.

Auteur du projet: ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Adresse du projet: parcelle N° 290, La Cibourg - Clermont, 2616 Renan.

Descriptif du projet: installation d'un chemin piétonnier d'accès entre la halte de transport en commun (halte ferroviaire CJ La Cibourg) et l'établissement (centre de vacances La Cibourg) ainsi que d'une clôture (grillage sur piquets bois) doublée pour partie d'une haie vive à planter.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: PQ « Centre de vacances La Cibourg ».

Dérogations: –

Zones 1 périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 14 décembre 2018 au 14 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 14 décembre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Kramer Jean-Pierre, route des Convers 13, 2616 Renan.

Auteur du projet: Kramer Jean-Pierre, route des Convers 13, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 563, Place de la Gare 2, 2616 Renan.

Descriptif du projet: rénovation de l'appartement, remplacement des fenêtres et installation

d'un chauffage central, zone ZDP.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZDP (zone affectée à des besoins publics).

Dérogations: –

Zones 1 périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 14 décembre 2018 au 14 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 14 décembre 2018

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Arrêté municipal

En séance du 13 décembre 2018, le Conseil de ville a accepté:

- Le crédit d'engagement de 250 000 francs, prévu au plan financier, pour la réalisation d'un ascenseur intérieur à la Salle de spectacles.
- Le crédit d'engagement sous forme de subvention d'investissement de 885 000 francs.- (790 000 francs en cash et 95 000 francs d'estimation de la valeur de la donation) pour la réalisation du projet « Maison de la musique » dans le bâtiment de l'ancien manège.
- Le Règlement des indemnités, vacations et frais des autorités municipales, des fonctions officielles et des subventions aux partis politiques de Saint-Imier.

Conformément aux art. 33, 42 al. 1 lit a, et 43 lit b, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 19 janvier 2019 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 19 janvier 2019. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 21 décembre 2018

Le Conseil municipal

Permis de construire 18-81

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: James Souchon et Cécile Calame, rue de l'Alouette 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: pga, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Adresse du projet: BF 2096, rue Bakounine 6, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une maison familiale, d'un couvert à voiture et d'un espace de rangement.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 14 décembre 2018 au 14 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 décembre 2018

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 18-83

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Sener Kalayci, rue du Soleil 33, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 659, rue du Soleil 33, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: remplacement des volets par des stores avec caisson extérieur en façade sud et pose de stores avec caisson extérieur en façade ouest.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: –

Objets protégés: –

Dépôt public: du 14 décembre 2018 au 14 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 décembre 2018

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 18-82

Requérant(s)/Maître d'ouvrage: Nath Krähenbühl, rue du Vallon 24, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 573, rue de la Cure 5, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement de couleur annexe est (jaune -> noir).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: M1 C3c.

Dérogations: –

Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti; périmètre de protection archéologique.

Objets protégés: bâtiment principal digne de conservation.

Dépôt public: du 14 décembre 2018 au 14 janvier 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les

oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire dans le même délai au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 décembre 2018

*Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Schwaar Immo Sàrl, Case postale 62, 2613 Villeret.

Auteur du projet: DomniTech Sàrl, Bureau d'architecture, Le Château 3, 2028 Vaumarcus.

Emplacement: parcelles N^{os} 368 et 2064, au lieu-dit: « Sur le Pont 6 », Commune de Saint-Imier.

Projet: démolition des hangars existants 6 et 6c, construction d'un nouveau bâtiment d'habitation de 10 logements, d'un garage souterrain (10 places de stationnement), d'une place de jeux et de 5 places de stationnement extérieures pour les visiteurs et installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: M2 et C3c.

Dérogations: art. 26 RAC et 48 LAE.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 13 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 décembre 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Monsieur et Madame Tala Mirko et Barbara, Champ du Ritat 11 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Propriétaire foncier: Magicpool AG/SA, Frobenstrasse 57 à 4053 Basel.

Auteur du projet: Magicpool AG/SA, Frobenstrasse 57 à 4053 Basel.

Projet de construction: construction d'une piscine. Lieu-dit: Champ du Ritat 11, parcelle N° 1043, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval

Dimensions principales: selon plans déposés.

Protection des eaux: le bâtiment sera raccordé à la canalisation communale et à la STEP:

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicoopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 21 décembre 2018

Bureau communal

Préavis important!

La Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 28 décembre et 4 janvier prochains

Première parution d'après les vacances : vendredi 11 janvier

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 22 décembre au 6 janvier

Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Publication d'un projet de construction conformément à l'art. 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg).

Requérant: Monsieur Beat Wiedmer, Aux Pruats 36, 2610 Mont-Soleil.

Auteur du projet: Monsieur Renaud Baume, Forge 5, Les Breuleux.

Emplacement: parcelle N° 534, au lieu-dit: «Aux Pruats 36», Mont-Soleil, commune de Sonvilier.

Projet: construction d'une stabulation pour vaches allaitantes, fenil, silo tranché couvert, fosse à purin de 680 m³, aire de sortie, construction d'une citerne de 120 000 litres pour la récupération des eaux pluviales et aménagement d'une cuve pour l'infiltration du trop-plein.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 80 LR et 241 al. 4 RCC.

Dépôt de la demande: avec plans, jusqu'au 20 janvier 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 décembre 2018.

La préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Tramelan



Ordonnance d'organisation

En séance du 11 décembre 2018, le Conseil municipal a modifié l'ordonnance susmentionnée.

Les modifications portent sur l'article 13, al. 1.

Plusieurs nouveaux alinéas ont été introduits: article 12, al. 3bis, article 13, al. 1bis et article 18, al. 4.

Il s'agit de préciser le processus de dépôt des dossiers au service financier avant leur inscription à l'ordre du jour de la séance du Conseil municipal ainsi que le mode de validation des dossiers soumis au Conseil municipal.

Les modifications et adjonctions précitées entrent en vigueur avec effet au 1^{er} février 2019.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au lundi 21 janvier 2019. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en deux exemplaires.

Ces modifications peuvent être consultées ou obtenues à la chancellerie municipale (Hôtel de Ville, 1^{er} étage).

Tramelan, le 12 décembre 2018

Le Conseil municipal

Votation aux urnes

Le Conseil municipal a fixé au dimanche 10 février 2019 la votation communale aux urnes portant sur les objets suivants:

- Acceptez-vous l'octroi d'un crédit d'engagement de 1 301 529.20 TTC pour la construction du nouveau réservoir des «Fraises» avec nouveau chemin d'accès depuis le Nord, l'adaptation des conduites ainsi que la démolition du réservoir existant?

Le local du bureau de vote (école secondaire, Rue du Midi 3) est ouvert de 10h à 12h le jour de la votation.

Les enveloppes de vote par correspondance, dûment affranchies, envoyées par courrier postal, doivent parvenir à la commune jusqu'au samedi précédant le scrutin (samedi 9 février 2019).

Les ayants droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance jusqu'au vendredi précédant le jour du scrutin (soit le vendredi 8 février 2019) au guichet de l'administration communale (Contrôle des habitants, 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville), durant les heures d'ouverture des bureaux, et jusqu'au jour du

scrutin, soit le dimanche 10 février 2019, dans la boîte aux lettres extérieure (Hôtel de Ville), jusqu'à 8h au plus tard.

Pour être valables, les cartes de légitimation doivent être impérativement signées par les ayants droit.

Tramelan, le 12 décembre 2018

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant(s): ABS Immobilier Sàrl, M. Sébastien Bichsel, Grand-rue 4, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: Arc Architecture Sàrl, M. Patrick Cuenin, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.

Projet: demande de permis de construire déposée après-coup: transformations de l'appartement au 1^{er} étage. (Changement de fenêtres et démontage paroi intérieure). Changement d'affectation de la partie industrielle en atelier de peinture, stock au rez-de-chaussée. Aménagement d'une place d'accès en pavés filtrants au nord-est. Parcelle N° 2307, zone Mixte 3. Emplacement: rue de la Promenade 29, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti: aucun. Bâtiment: digne de protection, objet C.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 21 décembre 2018 au 25 janvier 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 21 décembre 2018

Commune de Tramelan

Villeret



Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal pendant les Fêtes de fin d'année, soit du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés, sur rendez-vous, au bureau municipal, rue Principale 24 à 2613 Villeret.

Nous vous prions de prendre contact auprès du Maire, M. Richard Habegger au 079 434 64 24, pour fixer rendez-vous.

Villeret, le 4 décembre 2018

Conseil municipal



Aider tous les jours

La continuité est la clé de la réussite. En étant marraine ou parrain de projet, vous aidez à implanter durablement un projet de l'UNICEF de votre choix à raison de 360 francs par an. Merci de votre aide. www.unicef.ch



Canton de Berne

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DES TRANSPORTS ET DE L'ÉNERGIE
DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête publique des plans

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire

Projet de Chemins de fer du Jura (CJ) concernant l'assainissement du passage à niveau (PN) «Grand-Rue» km 10.309

Commune: Tramelan.

Requérante: Chemins de fer du Jura (CJ) SA, Rue Général-Voirol 1, 2710 Tavannes.

Objet: renouvellement du passage à niveau «Grand-Rue» km 10.309, Ligne CJ 237 Tavannes - Le Noirmont, Tronçon km 9.923 - km 10.724. Il s'agit de l'assainissement et du renouvellement du passage à niveau (PN) «Grand-Rue» existant pour augmenter la sécurité du PN.

Le projet de construction se décline ainsi:

- Remplacement et repositionnement des barrières échelonnées du PN
- Repositionnement des installations d'enclenchement et de contrôle
- Repositionnement de la commande PN

Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: La procédure est régie par les articles 18ss de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101), par l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans des installations ferroviaires (OPAPIF; RS 742.142.1) et par la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711). L'Office fédéral des transports (OFT) conduit la procédure.

Mise à l'enquête: les plans du projet peuvent être consultés du 7 janvier 2019 au 5 février 2019 à la Chancellerie municipale, Hôtel de Ville 106, Grand-Rue, 2720 Tramelan, selon les heures d'ouverture ordinaires.

Piquetage: l'entreprise ferroviaire ne doit pas marquer le terrain par un piquetage.

Oppositions: quiconque a la qualité de partie au sens des dispositions de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut, pendant le délai de mise à l'enquête, faire opposition au projet auprès de l'autorité d'approbation. Les oppositions, écrites et motivées, seront adressées à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne. Celui qui n'a pas formé opposition est exclu de la suite de la procédure (art. 18f, al. 1 LCdF). Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai (art. 18f, al. 2 LCdF, en liaison avec les art. 35 à 37 LEX). Les demandes d'indemnité ultérieures sont régies par l'art. 41 LEX.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'OFT, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c, al. 2 LCdF).

Berne, le 21 décembre 2018

Office fédéral des transports, 3003 Berne
Office des transports publics
et de la coordination des transports
du canton de Berne, 3011 Berne

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DES TRANSPORTS ET DE L'ÉNERGIE
DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête publique des plans

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire

Projet de Chemins de fer du Jura (CJ) concernant l'assainissement du passage à niveau (PN) «Rue du Chalet» km 10.613

Commune: Tramelan.

Requérante: Chemins de fer du Jura (CJ) SA, Rue Général-Voirol 1, 2710 Tavannes.

Objet: renouvellement du passage à niveau «Rue du Chalet» km 10.613, Ligne CJ 237 Tavannes - Le Noirmont, Tronçon km 10.256 - km 11.099.

Il s'agit de l'assainissement et du renouvellement du passage à niveau (PN) «Rue du Chalet» existant pour augmenter la sécurité du PN.

Le projet de construction se décline ainsi:

- Repositionnement de la signalisation lumineuse du PN
- Equipement du PN en barrières
- Repositionnement des installations d'enclenchement et de contrôle

Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: la procédure est régie par les articles 18ss de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101), par l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans des installations ferroviaires (OPAPIF; RS 742.142.1) et par la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711). L'Office fédéral des transports (OFT) conduit la procédure.

Mise à l'enquête: les plans du projet peuvent être consultés du 7 janvier 2019 au 5 février 2019 à la Chancellerie municipale, Hôtel de Ville 106, Grand-Rue, 2720 Tramelan, selon les heures d'ouverture ordinaires.

Piquetage: l'entreprise ferroviaire ne doit pas marquer le terrain par un piquetage.

Oppositions: quiconque a la qualité de partie au sens des dispositions de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut, pendant le délai de mise à l'enquête, faire opposition au projet auprès de l'autorité d'approbation. Les oppositions, écrites et motivées, seront adressées à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne. Celui qui n'a pas formé opposition est exclu de la suite de la procédure (art. 18f, al. 1 LCdF). Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai (art. 18f, al. 2 LCdF, en liaison avec les art. 35 à 37 LEX). Les demandes d'indemnité ultérieures sont régies par l'art. 41 LEX.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'OFT, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c, al. 2 LCdF).

Berne, le 21 décembre 2018

Office fédéral des transports, 3003 Berne
Office des transports publics
et de la coordination des transports
du canton de Berne, 3011 Berne

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DES TRANSPORTS ET DE L'ÉNERGIE
DU CANTON DE BERNE

Mise à l'enquête publique des plans

Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire

Projet de construction des Chemins de fer fédéraux suisses CFF SA concernant le prolongement du quai Frinwillier-Taubenloch

Requérante: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure - Projets - Engineering, 1003 Lausanne.

Commune: Saugue.

Objet: le projet de construction se décline ainsi: Le projet prévoit le prolongement du quai existant de 12m côté La Chaux-de-Fonds à H55, ce qui permet une longueur totale de quai de 128m. La largeur du quai dans cette zone sera de 2.01m et la largeur de la zone sûre de 1.50m. Le tracé de voie n'est pas modifié. Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

Procédure: la procédure est régie par les articles 18ss de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101), par l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans des installations ferroviaires (OPAPIF; RS 742.142.1) et par la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711). L'Office fédéral des transports (OFT) conduit la procédure.

Mise à l'enquête: les plans du projet peuvent être consultés du 7 janvier 2019 au 5 février 2019 à l'administration communale, Haut du village 8, 2536 Plagne.

Piquetage: avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (y. c. modifications de terrains, défrichage, acquisition de droits, etc.).

Oppositions: quiconque a la qualité de partie au sens des dispositions de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut, pendant le délai de mise à l'enquête, faire opposition au projet auprès de l'autorité d'approbation. Les oppositions, écrites et motivées, seront adressées à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne. Celui qui n'a pas formé opposition est exclu de la suite de la procédure (art. 18f, al. 1 LCdF). Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai (art. 18f, al. 2 LCdF, en liaison avec les art. 35 à 37 LEX). Les demandes d'indemnité ultérieures sont régies par l'art. 41 LEX.

Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'OFT, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c, al. 2 LCdF).

Berne, le 21 décembre 2018

Office fédéral des transports, 3003 Berne
Office des transports publics
et de la coordination des transports,
3011 Berne